

RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR

Océan	INDIEN
Nom Observateur	BOUTIGNY
Nom Thonier	BERNICA
Date début / fin de la marée	30/04/2016 – 03/07/2016



Figure 1 : Thonier senneur Bernica

OI_160430-160703_BOUTIGNYMARION_SAPMER_BERNICA

Partie 1



Sommaire

1. Informations générales	page
2. Caractéristiques succinctes du thonier	page
3. Bilan global de la marée	page
3.1. Cartographie de la zone prospectée	page
3.2. Stratégie de pêche	page
3.3. Calendrier des captures	page
3.4. Nombre de calées selon le type d'association	page
3.5. Utilisation des DCP	page
3.6. Autres observations remarquables	page
4. Captures et rejets de thons selon le type d'association	page
4.1. Captures de thon	page
4.2. Rejets de thon	page
4.3. Fréquences des tailles (thons)	page
5. Captures accessoires	page
5.1. Liste des espèces	page
5.2. Résultats par groupe d'espèces	page

Information générale

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement sur le BERNICA dans l'océan Indien du 30/04/2016 au 03/07/2016, sous le commandement de BIGOU Eric.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du « Programme national pluriannuel de collecte de données de base » mis en œuvre par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture et dont le volet Pêche thonière tropicale est réalisé sous la responsabilité scientifique de l'IRD et sous la responsabilité technique des Terres Antarctiques et Australes françaises basée à Saint Pierre de La Réunion.

La collecte d'information a été faite à l'aide des cinq types de formulaires fournis :

- Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareaux, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars.
- Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du capitaine.
- Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- Formulaire E, protocole d'observation des mammifères marins

Le formulaire E vise à collecter des informations sur les interactions entre les mammifères marins et la pêche thonière à la senne, afin d'identifier des périodes et des zones de pêche.

Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuellement de 9 thoniers pêchant dans l'océan Indien et appartenant à l'armement SAPMER, le BERNICA est un navire d'une longueur de 89.40 mètres pour une largeur de 14.50 mètres. La capacité de ses cuves est de 500 m³ et la capacité des cales est de 1470 m³. Il peut ainsi congeler environ 1000 tonnes de poissons.

Construit en 2010 au chantier de Hô chi Minh, l'équipage de ce navire est composé de 37 hommes de 5 nationalités différentes (française, indonésienne, ivoirienne, ghanéenne, malgache, ukrainienne et belge).

Les caractéristiques détaillées et appareaux de pêches sont présentés en annexe1.

En annexe 2 est présenté le calendrier de la marée et en annexe 3 le bilan global de la marée

Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt restreinte dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

51°01' N
49°08' S
41°03' W
65°58' E

Une zone de pêche remarquable a été recensée du 20/05 au 23/05 où en 3 jours 345 tonnes ont été pêchées sur bancs libres de listao et sur épaves. Une deuxième zone de pêche remarquable s'est effectuée du 6/06 au 13/06, avec une semaine de pêche seulement sur bancs libres pour 350 tonnes de capturées.

Le calendrier des opérations est détaillé en annexe 2.

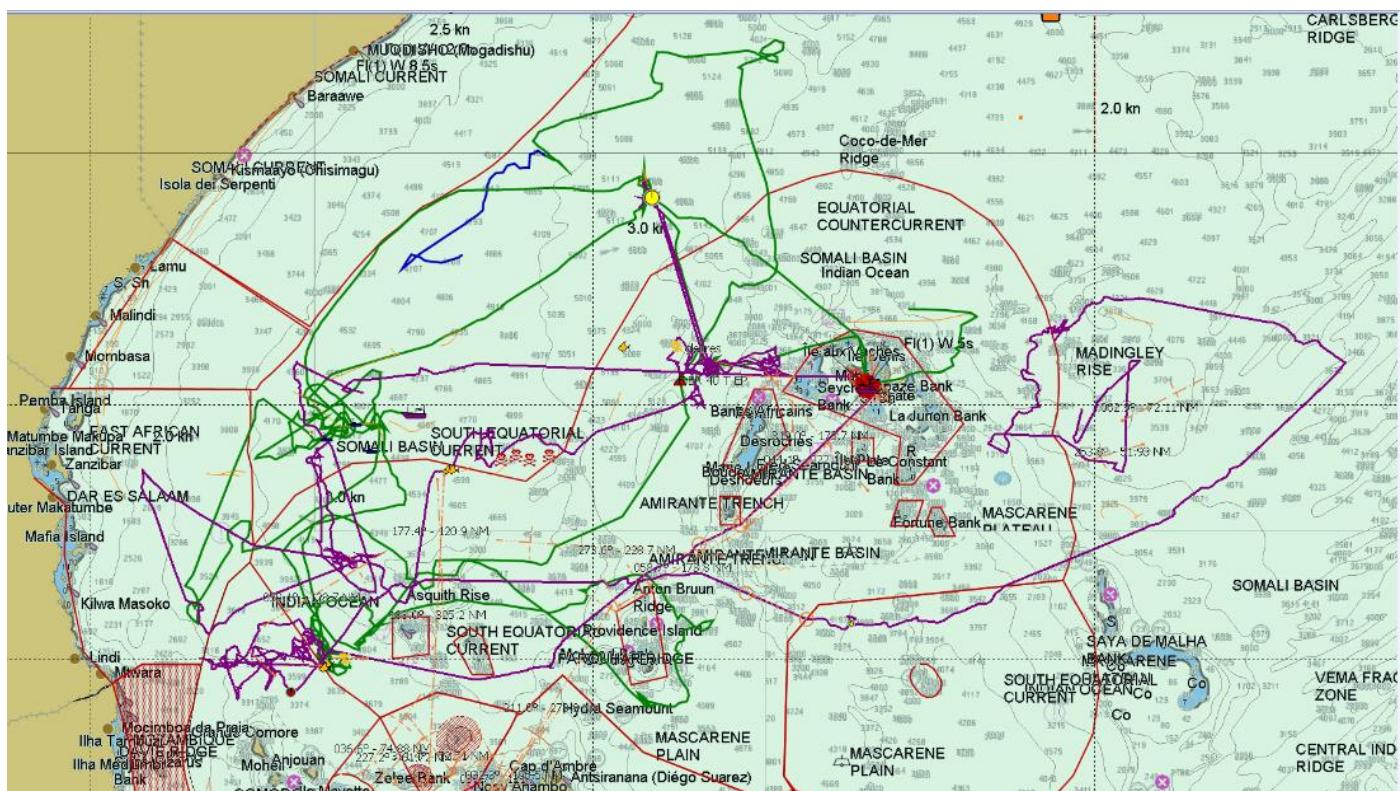


Figure 2: Itinéraire de la marée du BERNICA (violet) et du Maloya, baliseur (vert)

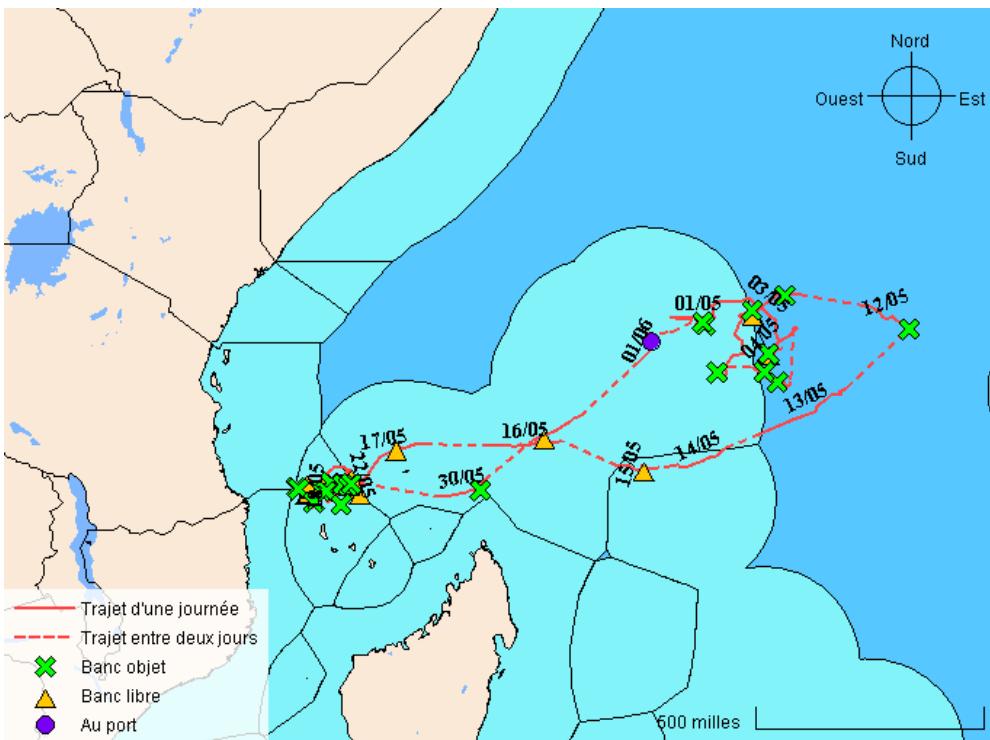


Figure 3: Itinéraire du Bernica du 30/04/2016 au 01/06/2016

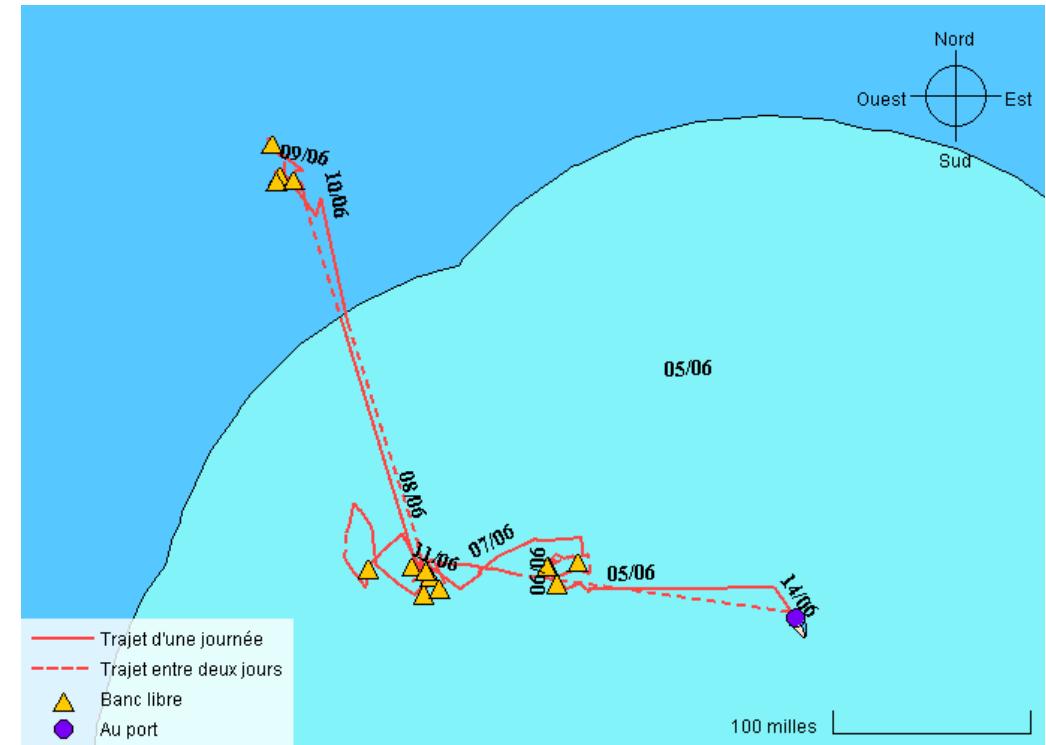


Figure 4: Itinéraire du Bernica du 04/06/2016 au 12/06/2016

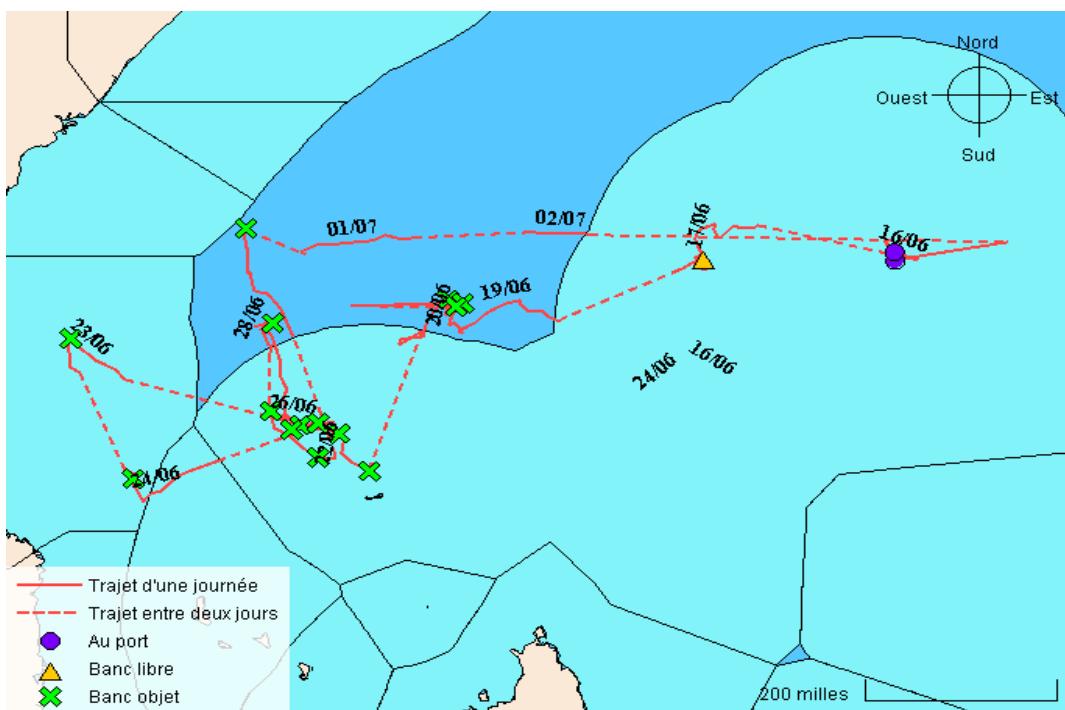


Figure 5: Itinéraire du Bernica du 16/06/2016 au 03/07/2016

Stratégie de pêche

La distance totale parcourue est de 10 707 milles pour une marée de 68 jours dont 57 jours en pêche effective. La distance parcourue semble correspondre aux habitudes du capitaine qui assure avoir une stratégie de pêche tournée vers la prospection de zones souvent différentes et éloignées. Cette marée 2016 fût très productive avec un tonnage de 1663 tonnes. Le nombre de jours pêchés est supérieur à l'ordinaire dont la moyenne est généralement d'une cinquantaine de jours de pêche. La distance moyenne parcourue par jour de pêche effectif est de 120 milles, ce qui est une moyenne fréquente pour le navire. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeure partie de la nuit à 27 reprises et a par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeure partie de la nuit 30 fois.

La première partie de la marée (30/04/2016 – 01/06/2016) s'est effectuée principalement dans les eaux des Seychelles, dans les eaux internationales et dans les eaux comoriennes. Les pêches se sont effectuées sur épaves parfois signalées par le baliseur Le « Maloya ». Les épaves naturelles ont été favorisées et se sont avérées plus productives que les DCP d'origine anthropique.

La deuxième partie de la marée (05/06/2016 – 14/06/2016) s'est effectuée sur des bancs libres d'Albacore et de Patudo (calibre 40/60 kg - 50/80 kg). Les calles et les cuves ont été rapidement remplies et le capitaine a décidé de rentrer de nouveau au port pour effectuer une nouvelle débarque. A cela plusieurs raisons : une période de pleine lune potentiellement productive, des remontées d'eaux froides et sortie de la calle le poisson pourri pour gagner en place. Les méthodes de pêche utilisées sont le radar oiseaux entre 8 et 16 milles de rayon. Le baliseur a signalé à plusieurs reprises la présence de grosses mâtures de thon.

La troisième partie de la marée (16/06/2016 – 03/07/2016) reprend sur l'utilisation des DCP. Pas de pêche aux gros. Visite de bouées choisies en fonction des unités affichées, des oiseaux et des conditions climatiques. Les individus pêchés sur DCP étaient soit des « chicaneurs » (de tailles 120 cm environ) et sur la fin de petites tailles.

Les espérances du capitaine et de l'équipage sont plus que satisfaites car avec cette marée et le tonnage effectué, ils signent leur seconde meilleure marée depuis les débuts du navire le « BERNICA ».

Calendrier des captures

Au regard de la figure 2, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 05/05/2016 (90 tonnes en 2 calées), le 22/05/2016 (171 tonnes en 2 calées), le 09/06/2016 (80 tonnes en 2 calées) et le 20/06/2016 (72 tonnes en 2 calées) et ont été effectués sur Banc libre ou DCP.

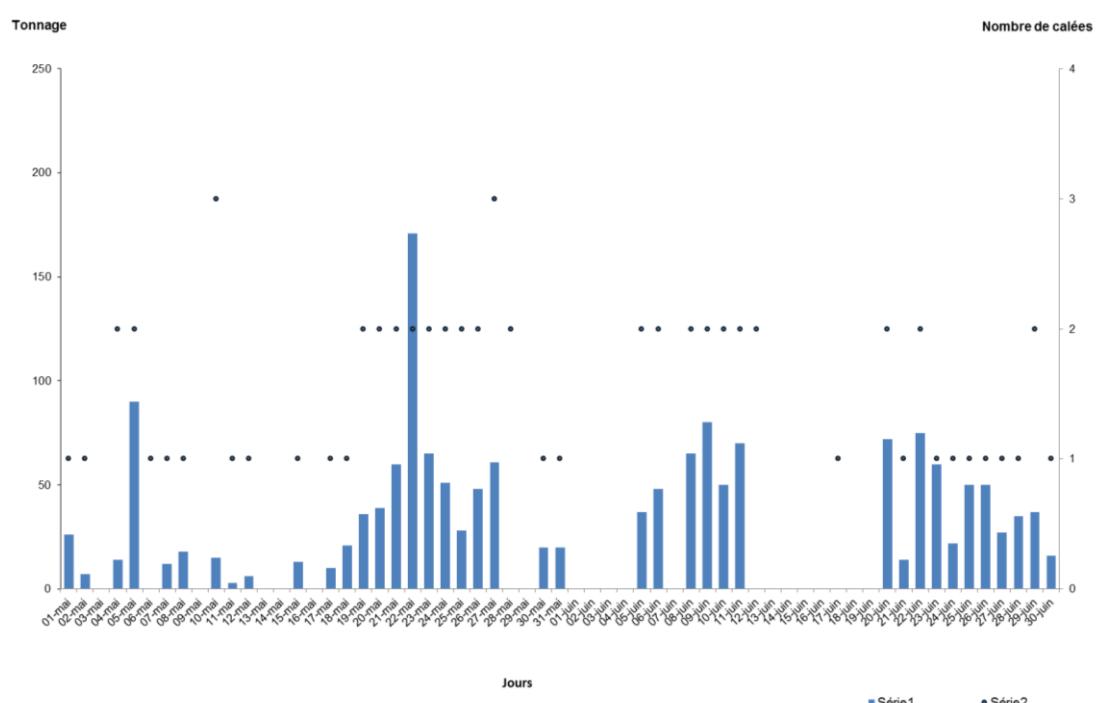


Figure 6: Calendrier des captures au cours de la marée du Bernica.

Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls ainsi que les coups de senne sur banc libre ou sur épave.

Période	Sous banc libre	Avec baleine(s)	Avec requin baleine	Sous épaves	Total
Coups positifs	20	0	0	37	57
Coups nuls	11	0	0	1	12
Total	31	0	0	38	69

Tableau 1 : Répartition des calées au cours de la marée

69 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ce total a été réalisé sur deux types d'associations (banc libre, DCP) avec une majorité de coups de senne sur les épaves qui représentent 55 % de la totalité.

A plusieurs reprises des calées ont été effectuées sur les mêmes mattes de thon tant sur bancs libres que sur bancs objets. Les calées sur bancs objets étaient régulièrement effectuées en matinée.

Les tonnages pêchés par calée varient de 3 à 90 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 26 tonnes par calée, et de 3 à 80 tonnes pour les calées sur banc libre, avec une moyenne de 22 tonnes par calée.

Si on ne considère que les coups positifs (57 au total), qui ont permis la capture d'espèces commerciales de thons, il y en a eu moins sur bancs libres que sur épaves. Les coups nuls sont au nombre de 12, et concernent principalement les calées sur bancs libres. La figure 3 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

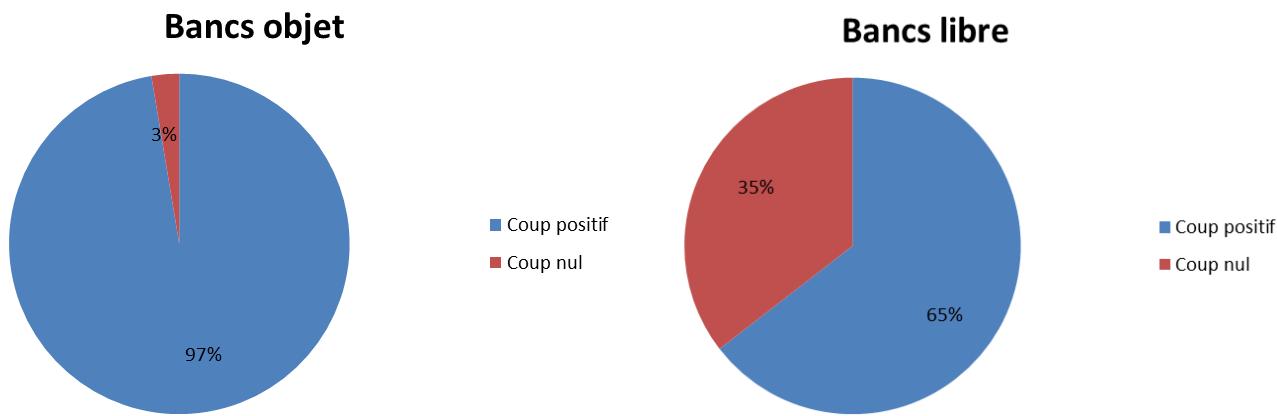


Figure 7 : Répartition des coups nuls et positifs en fonction du type de pêche

Utilisation des DCP

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les Dispositifs de Concentration de Poissons sont principalement représentés par les radeaux balisés en dérive avec une structure métallique ou PVC, avec un recensement de 65 sur 143 objets au total (Tabl. 2). Sur ces 65 radeaux, 12 ont été jugés intéressants pour la réalisation d'une calée. Toutefois, ce sont sur les radeaux bonnes pratiques en bambou et/ou filet, qu'un plus grand nombre de calées a été effectué ; avec 15 calées réalisées sur 39 radeaux bonnes pratiques visités.

L'appartenance était assez diverses avec de nombreux changements sur des balises espagnols (marque ISL/DSL en majorité) et sur deux navires de la SAPMER : Franche-Terre et Dolomieu (marque M3i ou M3i+). Quelques balises coréennes ont été transférées.

Sur 57 jours de pêche, 43 jours ont comporté des découvertes d'épaves de toute nature. L'utilisation de DCP la plus fréquente est la visite d'objets qui représente 45,4% des opérations totales sur objets. Il convient de différencier les activités sur DCP ci-contre et les opérations sur balises associées. Il y a eu 21 mises à l'eau de radeaux durant la marée, soit 14,6% des opérations totales. Cela semble peu lorsque l'on considère un changement de stratégie de pêche concernant l'armement SAPMER. En effet, les navires français de l'armement connaissent une politique de ratrappage concernant l'étendue de leur parc de balise. Ainsi, le navire le Bernica a, certes, mouillé 21 radeaux mais il convient d'ajouter à ces mises à l'eau celles effectuées par la navire d'assistance Le Maloya qui a mouillé environ 55 radeaux durant la marée.

Type d'objet	Visité (sans pêche)	Avec pêche	Mis à l'eau	Renforcés avec un radeaux	Récupération sans pêche	Nombre de tortues associées	Total par type
Cordage, câble	3	2	3	1	0	0	9
Radeau ou bouée en dérive	2	1	0	1	0	0	4
Radeau bonnes pratiques (non maillant lors de la mise à l'eau)	19	16	5	0	0	0	40
Radeau en dérive (bamboo ou filet)	1	0	0	0	0	0	1
Radeau partiellement maillant	3	3	0	1	0	1	1
Radeau en dérive (avec structure métallique ou PVC)	36	12	16	1	0	0	65
Arbre (ou branche)	1	5	8	2	0	0	16
Autre (à préciser dans les notes)	0	1	0	0	0	0	1
Total	65	40	32	6	0	1	143

Tableau 2: Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Selon la figure 8, la réalisation d'une calée sur un DCP a principalement lieu au niveau des radeaux bonnes pratiques, avec 11 % sur lesquels il y a eu une opération de pêche.

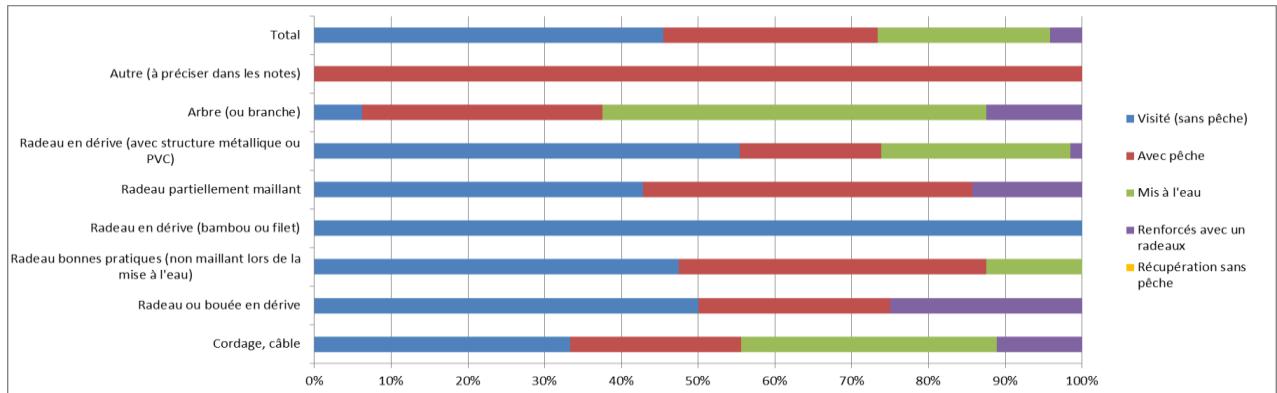


Figure 8 : Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau par type d'objet flottant

Une seule tortue, *Lepidochelys olivacea*, a été remontée à bord, le 13/05, après une visite sans pêche d'un DCP partiellement maillant. La tortue a été démaillée, puis remise à l'eau quelques milles plus loin afin d'éviter qu'elle retourne sous le même radeau et se maille à nouveau. Une autre tortue, *Eretmochelys imbricata*, a été observée autour du bateau lors d'une calée. Celle-ci n'a pas été prise dans la senne.

ZEE	Pêche	Visite	Balisage	Changement	Récupération DCP balisé	Récupération de Balise sans DCP	TOTAL	Nombre de jour de présence
SYC	12	17	10	12	1	0	52	37
COM	12	5	7	4	0	0	28	10
TZA	2	0	1	3	0	0	6	2
MSU	0	3	2	2	0	0	7	2
XIN	16	14	11	10	5	1	57	17
TOTAL	42	39	31	31	6	1	150	68

Tableau 3 Opérations sur DCP et sur balises associées par ZEE

Dans les eaux internationales, 38% des opérations sur DCP avec balises associées ont eu lieu, avec une moyenne de 3 opérations effectuées par jour sur objets. Ensuite 34,6% des opérations sur objets sont effectuées dans les eaux des Seychelles avec une moyenne de 1,4 opération effectuée par jour. Il convient de bien différencier que le nombre d'opérations sur objets et ou sur balises associées est supérieur aux nombres d'objets découverts sachant que plusieurs opérations peuvent avoir lieu sur un même objet, parfois simultanément.

A titre d'exemple, un radeau a été découvert avec deux balises de navires différents. 5 opérations ont lieu simultanément soit ; la visite du radeau, les changements et les récupérations des deux balises remplacées par une balise du Bernica.

Enfin sur l'ensemble de la marée 40 opérations de renforcement ont eu lieu. Cette opération s'effectue à la fois sur l'objet flottant avec le renforcement de l'objet par un radeau en structure métallique et la balisage de l'objet.

Autres observations remarquables

La durée moyenne d'une calée est d'environ 2h30 à 3h. Cela dépend non pas du type de banc libre/objet mais de l'importance de la capture. Un coup nul est ramené en environ 1h30. Ce qui influence plus particulièrement le temps de remontée d'une calée sont les conditions météorologiques et principalement le vent (à partir de 23/30 nœuds) qui ralentie la remontée de la senne et du liège. Ensuite ce qui rend difficile la réalisation d'une calée sont les courants marins. Il est difficile d'accomplir le coulissage de la poche lorsqu'il y a des courants inverses ainsi que des courants supérieurs ou égaux à 1.0 nœud. Le risque de casser la chaîne de la poche est élevé.

- La température de l'eau influence la productivité des zones de pêche. Ainsi au début de la marée, l'eau était chaude et les captures avaient un taux de captures accessoires élevé (thon bananes, balistes rudes, etc.) et les thonidés étaient de petites tailles. Un chavirement de poche a failli s'effectué mais n'a finalement pas eu lieu. La mauvaise qualité du poisson a engendré un changement de zone de pêche cap au surde (Sud-Est ; eaux comoriennes).

Captures et rejets de thons selon le type d'association

Captures de thon

Sur cette marée, le Bernica a capturé 1663 tonnes de thons (Tableau. 4 et Figure 9), avec une proportion très importante de Listao (SKJ) qui représente 47 % de la capture totale.

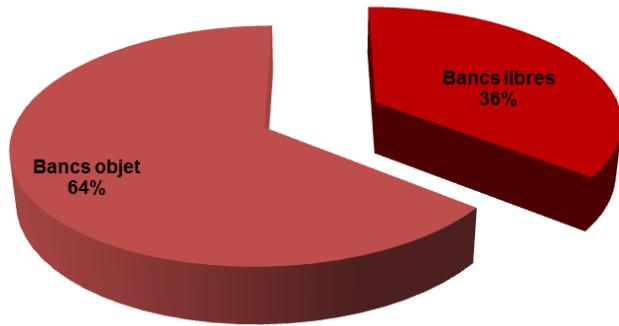
Les calées sur banc objet représentent la majorité du tonnage mis en cuve, avec 1071 tonnes de thons pêchés soit 64 % de la capture totale. Sur ce type d'association, l'espèce présente en majorité est le Listao, avec 697 tonnes, soit 65 %.

Les calées sur banc libre sont principalement représentées par des captures d'Albacore avec 429 tonnes pêchées soit 72 % de la capture sur ce type d'association.

Captures	YFT	SKJ	BET	ALB	FRI	KAW	Total
Bancs libres	429	143	17	3	0	0	592
Bancs objet	285	697	86	3	0	0	1071
Total	714	840	103	6	0	0	1663

Tableau 4 Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures totales en fonction de l'association



Captures totales en fonction de l'espèce

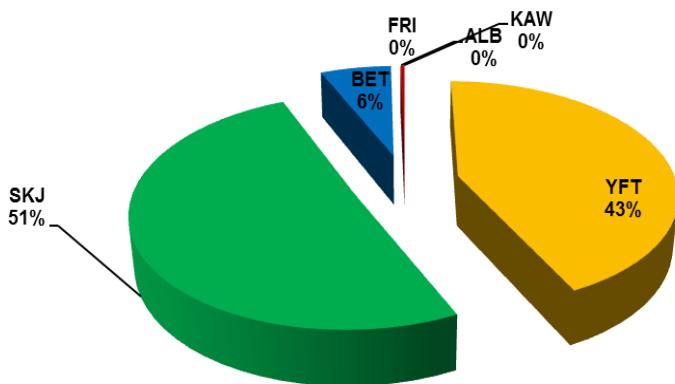


Figure 9 : Composition des captures de thons par associations et par espèces

Rejets de thon

Des rejets ont eu lieu lors de 40 calées, dont 38 sur bancs objets et 2 sur bancs libres. Les 7,9 tonnes de rejets représentent 0,48 % du tonnage total de thons capturés au cours de la marée (1670,9 tonnes de thons entre la capture mise en cuve et la capture rejetée).

Les rejets de thonidés sur cette marée ont eu lieu pour plusieurs raisons (Tableau. 5) :

- Rejets de thonidés impropre à la consommation : 6084 kg des trois espèces (Albacore, Listao, Patudo) ont fait l'objet de rejets au cours de la marée (Tableau 6 et Figure 10). Les individus ont été capturés sur bancs objets et ont été rejettés à cause de leur état abîmé. Concernant les rejets de thonidés sur les bancs libres à cause de leur état abîmé, ils ont lieu sur des bancs libres de listao, car sur des bancs libres de gros Albacores et Patudo, il n'y a eu aucun rejet.
- Rejets de thonidés : 1413 kg d'*Auxis thazard* ont été rejettés après avoir été capturés sur bancs objets principalement et 197 kg capturés sur bancs libres de listao. Enfin, rarement, ont été rejettés des Thonines Orientales (*Euthynnus affinis*), après avoir été capturées sur bancs objets, avec environ 42kg. La raison du rejet est l'espèce.
- Autre type de rejets : 4200 kg de thonidés (listoa, albacore, patudo) ont été rejettés après avoir été capturés sur bancs libres et ou bancs objets en raison de leur état de putréfaction avancé, et cela à cause d'une erreur de l'équipage.

D'une manière globale, le Listao représente la majorité des individus rejettés avec 4,93 tonnes soit 62,7 % de la totalité des rejets de thons. Viennent ensuite, l'*Auxis thazard* avec 1,6 tonne rejetée soit 20,3 % du total et l'Albacore avec 1,3 tonne rejetée soit 16,5 % du total.

Cinq raisons de rejets de thonidés concernent principalement le navire thonier :

- 1) L'espèce
- 2) La taille
- 3) La cuve pleine
- 4) Poissons abîmés ou impropre à la consommation
- 5) Autre

Concernant les rejets de thonidés majeurs, ce sont principalement des raisons de poissons abîmés (maillés, écrasés, explosés, etc.) qui obligent au rejet. Concernant les rejets de thonine orientale et d'*Auxis thazard*, la raison est l'espèce. Ces thonidés ne sont pas ciblés par le navire Bernica.

	1	2	3	4	99	Total
YFT	0	0	0	1,27	0	1,27
SKJ	0	0	0	4,93	0	4,93
BET	0	0	0	0,0168	0	0,0168
FRI	1,61	0	0	0	0	1,61
KAW	0,042	0	0	0	0	0,042
Total	1,65	0	0	6,216	0	7,866
Pourcentage	20,9763539	0	0	79,0236461	0	100

Tableau 5. Raison du rejet de thonidés

	YFT	SKJ	BET	FRI	KAW	Total
Bancs libres	0,03	0,296	0	0,197	0	0,523
Bancs objets	1,24	4,634	0,016	1,413	0,042	7,345
Total	1,27	4,93	0,016	1,61	0,042	7,868
Pourcentage	16,14	62,66	0,20	20,46	0,53	100,00

Tableau 6. Thonidés rejetés (en tonnes) par espèce et par association.

Rejets total de thons en fonction de l'espèce

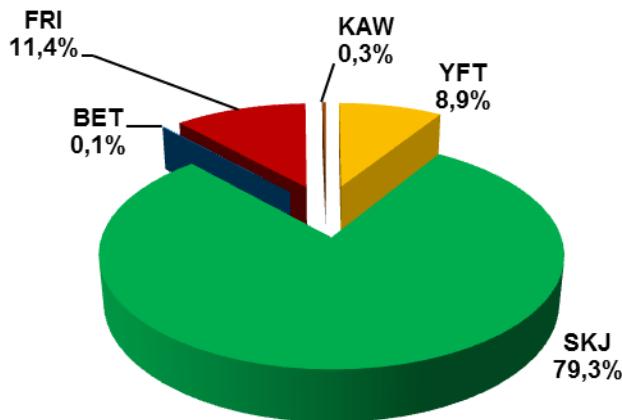


Figure 10 Composition des rejets de thons (en tonnes) par espèces.

Fréquences des tailles (thons)

La figure 7 représente la distribution en tailles des espèces de thons rejetées au cours de la marée.

- L'Albacore avec 202 individus mesurés : les tailles varient entre 24 et 121 cm, avec un pic de fréquence à 36 cm. La longueur moyenne est de 42 cm.

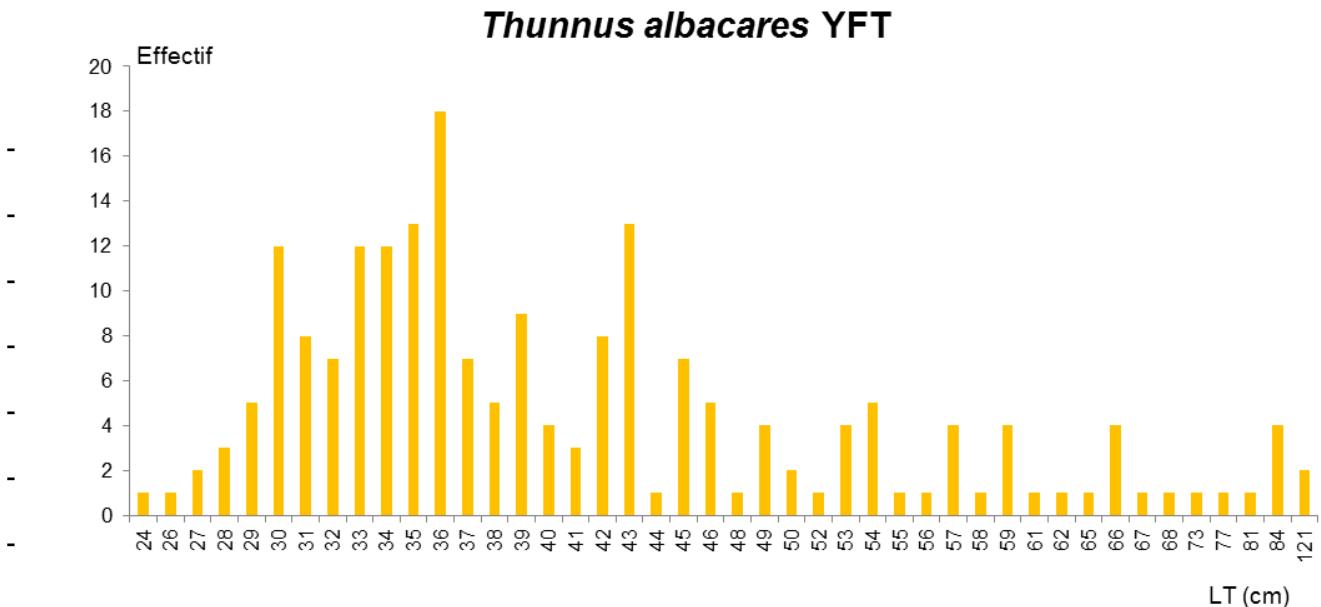


Figure 11 : Fréquence de taille des rejets d'albacores

- L
 - Le Listao avec 537 individus mesurés : les tailles varient entre 14 et 75 cm, avec un pic de fréquence à 31 cm. La longueur moyenne est de 40 cm.

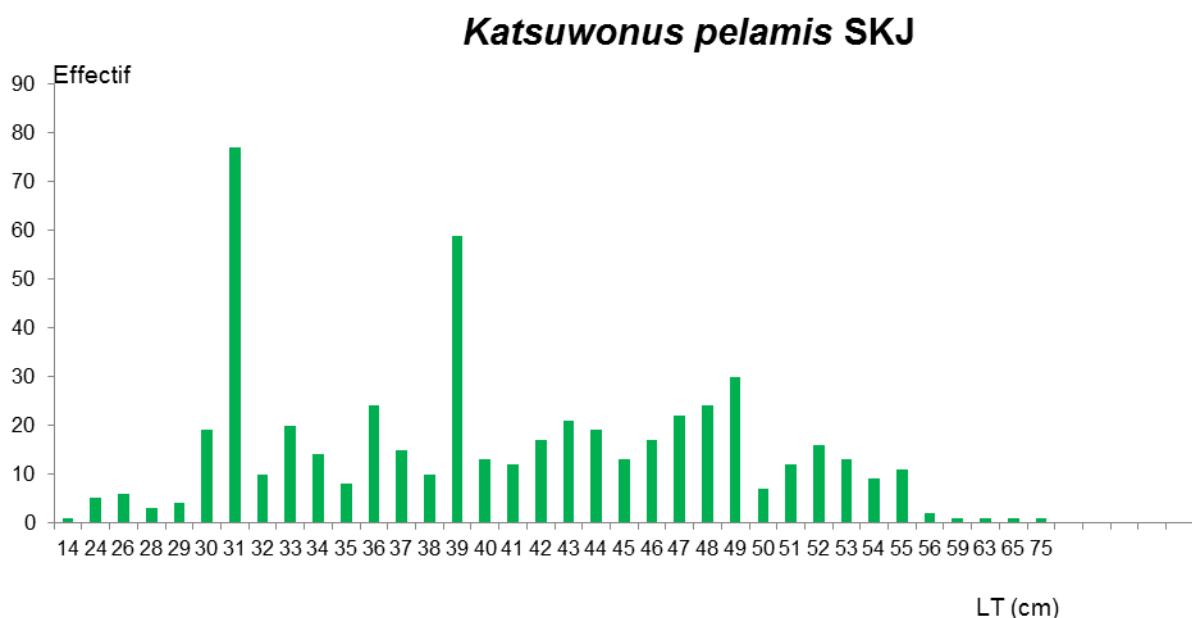


Figure 12 : Fréquence de taille des rejets de listaos

- Le Patudo avec 5 individus mesurés : les tailles varient entre 39 et 68 cm, avec un pic de fréquence à 58 cm. La longueur moyenne est de 57 cm.

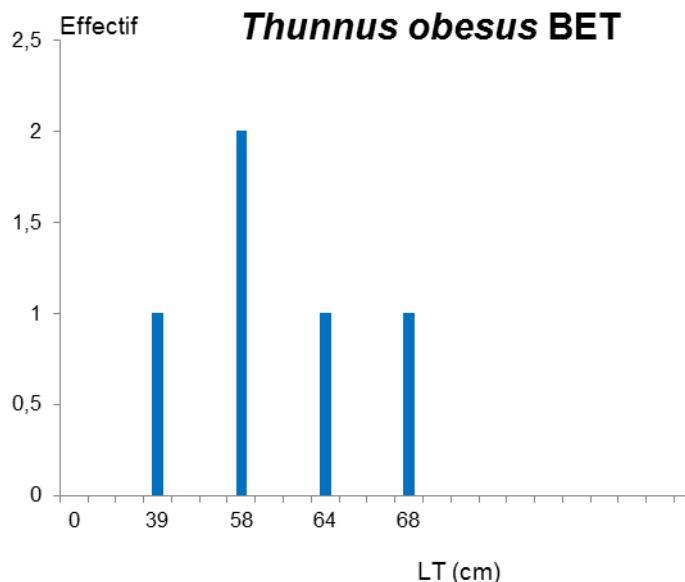


Figure 13 : Fréquence de taille des rejets de patudos

- L'Auxis thazard avec 368 individus mesurés : les tailles varient entre 28 et 58 cm, avec un pic de fréquence à 36 cm. La longueur moyenne est de 39 cm.

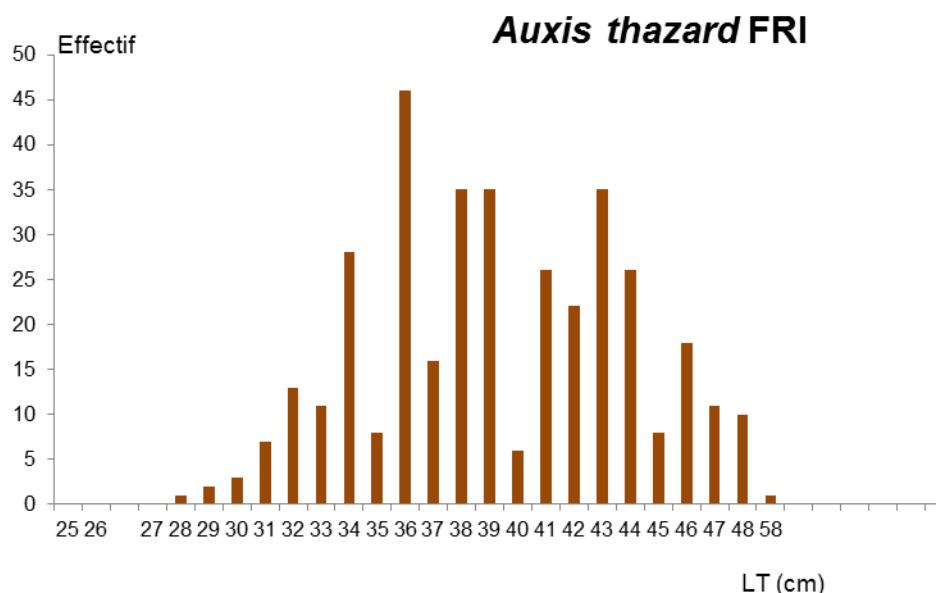


Figure 14 : Distribution en taille des rejets d'Auxis thazard

Captures accessoires

Liste des espèces

Le Tableau 7 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
Tortues				
-	-	-	-	-
Poissons porte-épée				
<i>Makaira indica</i>	<i>Marlin noir</i>	BLM	3	20
<i>Tetrapturus angustirostris</i>	<i>Makaire à rostre court</i>	SSP	6	0
<i>Istiophorus platypterus</i>	<i>Voilier Indo-Pacifique</i>	SFA	2	0
Requins				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	<i>Requin soyeux</i>	FAL	8	210
<i>Carcharhinus longimagnus</i>	<i>Requin océanique</i>	OCS	3	6
<i>Megacasma pelagios</i>	<i>Requin grande gueule</i>	LMP	1	0
<i>Prionace glauca</i>	<i>Requin peau bleue</i>	BSH	0	1
Raies				
<i>Dasyastys violacea</i>	<i>Raie Pastenague violette</i>	PLS	0	6
<i>Mobula japanica</i>	<i>Raie diable</i>	RMJ	1	1
<i>Manta birostris</i>	<i>Raie manta</i>	RMB	0	1
Autres poissons				
<i>Aluterus scriptus</i>	<i>Bourse loulou</i>	ALN	3	27
<i>Canthidermis maculata</i>	<i>Baliste rude</i>	CNT	440	6057
<i>Ablennes hians</i>	<i>Orphie plate</i>	BAF	0	5
<i>Decapterus macarellus</i>	<i>Comète maquereau</i>	MSD	63	763
<i>Coryphaena hippurus</i>	<i>Dorade coryphène</i>	DOL	9	264
<i>Caranx sexfasciatus</i>	<i>Carangue vorace</i>	CXS	15	10
<i>Uraspis secunda</i>	<i>Carange cotton</i>	USE	0	137
<i>Elagatis bipinnulata</i>	<i>Commère saumon</i>	RRU	181	2778
<i>Kyphosus vaigiensis</i>	<i>Caligagère</i>	KYV	0	286
<i>Kyphosus cinerescens</i>	<i>Caligagère</i>	KYC	12	4
<i>Lobotes surinamensis</i>	<i>Vieille de bois</i>	LOB	0	18
<i>Echeneis naucrates</i>	<i>Remora</i>	EHN	1	4
<i>Remora Remora</i>	<i>Remora commun</i>	REO	0	1
<i>Seriola rivoliana</i>	<i>Sériole limon</i>	YTL	2	14
<i>Sphyraena barracuda</i>	<i>Barracuda</i>	GBA	3	55
<i>Acanthocybium solandri</i>	<i>Thazard bâtard / Wahoo</i>	WAH	33	85
<i>Exocoetidae</i>	<i>Exocet</i>	FLY	2	0
<i>Platax teira</i>	<i>Poule d'eau</i>	BAO	1	60

Tableau 7. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe

28 espèces ont été pêchées au cours de cette marée, et 7 d'entre elles se démarquent par leur présence fréquente sur un grand nombre de calée : *Carcharhinus falciformis*, *Canthidermis maculata*, *Decapterus macarellus*, *Coryphaena hippurus*, *Elagatis bipinnulata*, *Kyphosus vaigiensis*, *Acanthocybium solandri*

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 8. Il montre une nette prédominance de 7 espèces : *Carcharhinus falciformis*, *Canthidermis maculata*, *Decapterus macarellus*, *Coryphaena hippurus*, *Elagatis bipinnulata*, *Kyphosus vaigiensis*, *Acanthocybium solandri*.

Aucune tortue n'a été capturée, au contraire des portes épées dont la majorité finissait mort dans la senne, ou maillé. Afin de les en extraire, ils étaient treuillés par-dessus bord à l'aide d'une grue. Les requins, en fonction de leur taille, étaient soit treuillés par-dessus bord depuis la salabarde via une grue, soit récupérés à la main dans la salabarde et rejetés à la mer. Ceux récupérés dans la salabarde repartaient généralement vivant, tandis que ceux tombés dans le faux-pont repartaient morts.

Espèce	Nombre		Devenir				
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort en mer	Partiellement conservé à bord	Mis en cuve
Tortues							
-	-	-	-	-	-	-	-
Poissons porte-épée							
<i>Makaira indica</i>	3	20	1	1	21	0	0
<i>Tetrapturus angustirostris</i>	6	0	0	0	6	0	0
<i>Istiophorus platypterus</i>	2	0	0	0	2	0	0
Requins							
<i>Carcharhinus falciformis</i>	7	209	0	54	162	0	0
<i>Carcharhinus longimagnus</i>	3	5	0	7	1	0	0
<i>Megacasma pelagios</i>	1	0	0	1	0	0	0
<i>Prionace glauca</i>	0	1	0	1	0	0	0
Raies							
<i>Dasyastys violacea</i>	0	6	0	2	4	0	0
<i>Mobula japanica</i>	1	1	0	2	0	0	0
<i>Manta birostris</i>	0	1	0	1	0	0	0
Autres poissons							
<i>Aluterus scriptus</i>	3	27	0	0	30	0	0
<i>Canthidermis maculata</i>	440	6057	0	244	3324	0	0
<i>Abelennes hians</i>	0	5	0	0	5	0	0
<i>Decapterus macarellus</i>	63	763	0	4	822	0	0
<i>Coryphaena hippurus</i>	9	264	4	22	169	0	0
<i>Caranx sexfasciatus</i>	15	10	1	0	24	0	0
<i>Uraspis secunda</i>	0	137	0	0	137	0	0
<i>Elagatis bipinnulata</i>	181	2778	5	83	2854	0	0
<i>Kyphosus vaigiensis</i>	0	286	0	12	274	0	0
<i>Kyphosus cinerescens</i>	12	4	0	0	16	0	0
<i>Lobotes surinamensis</i>	0	18	0	3	15	0	0
<i>Remora remora</i>	0	1	0	0	1	0	0
<i>Echeneis naucrates</i>	1	4	0	0	5	0	0
<i>Seriola rivoliana</i>	2	14	0	0	16	0	0
<i>Sphyraena barracuda</i>	3	55	0	0	58	0	0
<i>Acanthocybium solandri</i>	33	85	14	0	84	0	0
<i>Exocoetidae</i>	2	0	0	0	2	0	0
<i>Platax teira</i>	1	60	0	6	55	0	0

Tableau 8. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir

Les « *Canthidermis maculata*, *Decapterus macarellus*, *Coryphaena hippurus*, *Elagatis bipinnulata*, *Acanthocybium solandri* » étant présents en plus fort nombre, seule la composition de leur capture est présentée en figure 8. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable, *Canthidermis maculata* avec 60.9 % de la capture accessoire sur bancs libres et 57.3% de la capture accessoire sur bancs objets. On remarque aussi l'*Elagatis bipinnulata* avec 25 % de la capture accessoire sur bancs libres et 26.3% de la capture accessoire sur bancs objets. A elles seules (*Canthidermis maculata* et *Elagatis bipinnulata*), ces deux espèces représentent 85 % des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « bancs libres » et 83% dans la catégorie « bancs objets ».

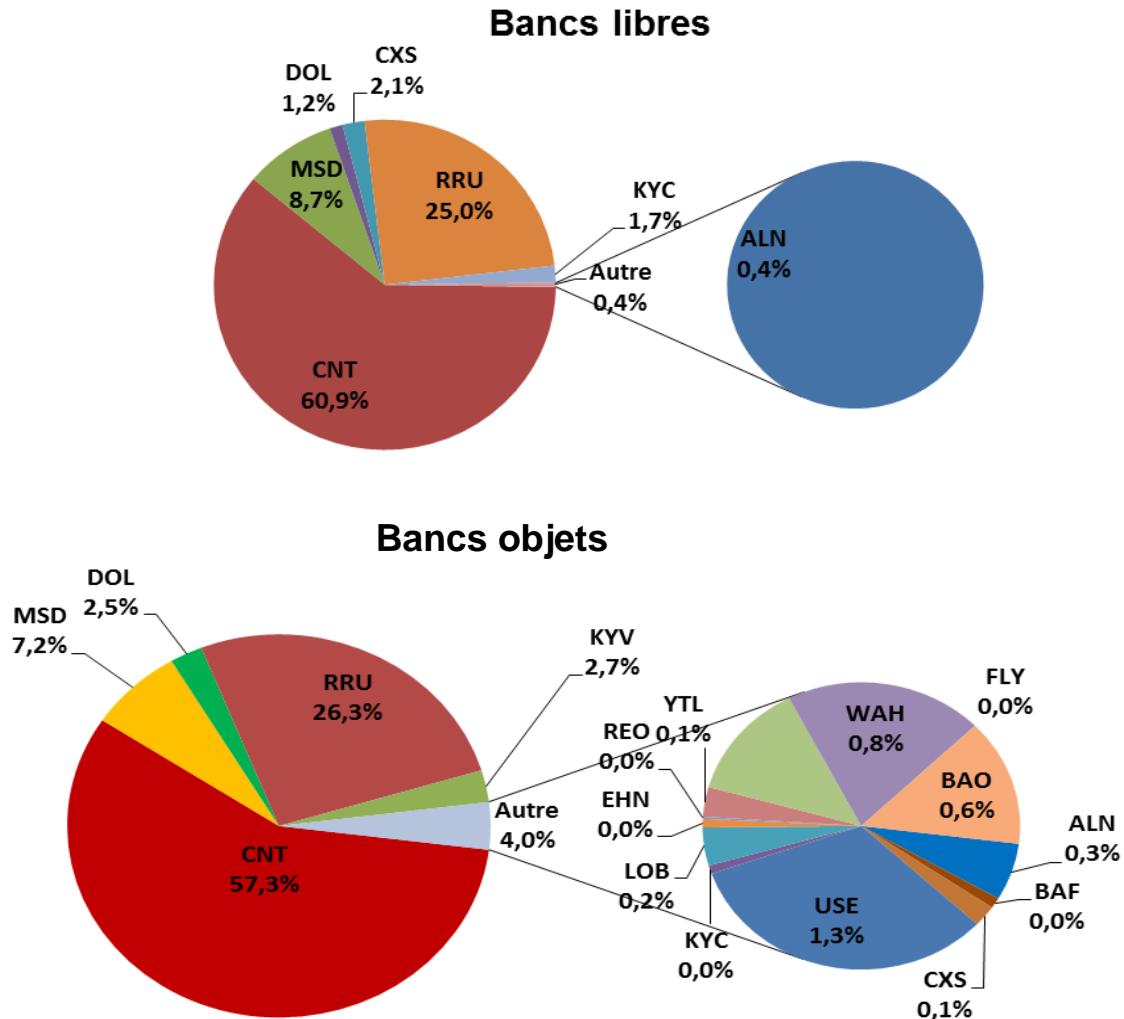


Figure 15 : Composition des captures accessoires (en effectifs) dans la catégorie « autres poissons » sur bancs objets

Résultats par groupe d'espèces

La figure 15 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

- *Canthidermis maculata* avec 178 individus mesurés : les tailles varient entre 10 et 48 cm, avec un pic de fréquence à 32 cm. La longueur moyenne est de 31 cm.
- *Decapterus macarellus* avec 180 individus mesurés : les tailles varient entre 20 et 51 cm, avec un pic de fréquence à 34 cm. La longueur moyenne est de 33 cm.
- *Elagatis bipinnulata* avec 252 individus mesurés : les tailles varient entre 21 et 70 cm, avec un pic de fréquence à 47 cm. La longueur moyenne est de 51 cm.

- *Acanthocibim solandrii* avec 73 individus mesurés : les tailles varient entre 75 et 129 cm, avec un pic de fréquence à 97 cm. La longueur moyenne est de 81 cm.
- *Coryphaena hippurus* avec 115 individus mesurés : les tailles varient entre 53 et 173 cm, avec un pic de fréquence à 53 cm. La longueur moyenne est de 64 cm.

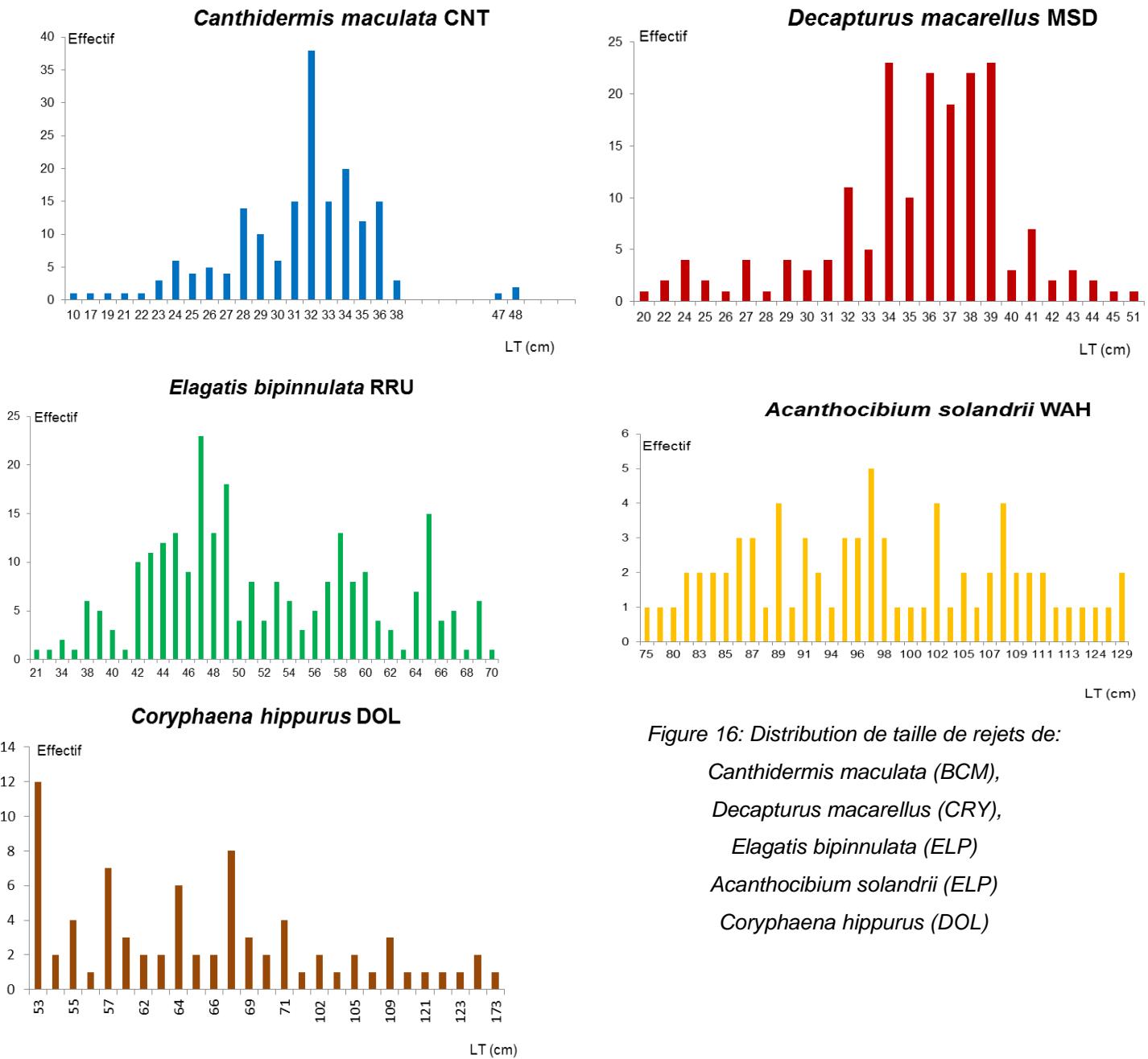


Figure 16: Distribution de taille de rejets de:

Canthidermis maculata (BCM),
Decapturus macarellus (CRY),
Elagatis bipinnulata (ELP)
Acanthocibium solandrii (ELP)
Coryphaena hippurus (DOL)

ANNEXE 1

CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE

Caractéristiques du navire

Date de construction : 2009
Longueur Hors Tout : 89,40 mètres
Longueur entre perpendiculaires : 82,70 mètres
Largeur : 14,50 mètres
Tirant d'eau : 7,50 mètres
Nombre de cuves à poissons : 8 cuves + 2 cuves tampon
Nombre de cales à poissons : 6 cales
Capacité des cuves à poissons : 500 m³ soit 320 tonnes
Capacité des cales à poissons : 1470 m³ soit 680 tonnes
Capacité des cuves à combustible : 760 m³
Puissance du moteur principal : 3600 KW
Vitesse en pointe : 17,5 noeuds
Vitesse de prospection : 12 noeuds

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compas	1		O
Loch	1		O
Radar de navigation	2	Furuno, 32MN	O
Radar « Oiseaux »	2	Furuno, 16MN et 8MN	O
Sondeur	3	1 sondeur horizontal et deux sondeurs latéraux : ES70 – 450 mètres	O
Sonar	2	Furuno 2000m et 800m	O
Radios VHF	3		O
Radios BLU	2		N
INMARSAT	2		O
GPS	2		O
Thermomètre enregistreur	1		O
VMS	1	Standard C SMDSM	O
AIS (Automatic Identification System)	1		N
Courantomètre	1	Furuno	O
Compas satellitaire	1	Furuno	O

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
GONIO pour bouées Ryokuseisha (radio HF)		Existe plus	
GONIO 400 pour bouées ARGOS		Existe plus	
Système de déclenchement-repérage des bouées HF avec GPS		Existe plus	
Systèmes de repérage des bouées SERPE (Ariane 2)		Existe plus (pour tout M3i)	
Système de repérage Marine Instrument Thalos	1	Localisation satellite (pour balises M3i)	O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Serveur thalos oceanbox	1		O

Table traçante GECDIS	1		O
Ordinateur télécommunications	1		O
Maritim system SRescue	2		O
Ordinateur journal de bord électronique	1		O
Ordinateur de commandes pour le navire	1		O
Imprimante	1		O
Fax/télécopieur	1		O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	1000 CV	O
Senne	1	1860m sur 280m, 80T	O
Speed-boat	1	260 KW	O
Jumelles (grosses fixes)	7		O
Jumelles	9	Fujinon 7x50	O
Bouées à bord (début marée)			O
Salabardes	1	Capacité 5 tonnes	O

CARACTÉRISTIQUES DES ENGINS DE PÊCHE UTILISÉS À BORD

<i>La senne</i>	Longueur (mètre)	Chute et chute utile (mètre)			Maillage (mm)		
	1750	230			45 mm poches	150mm milieux	
<i>La salabarde</i>	Diamètre (mètres)	Chute (mètres)	Maillage (mm)	Tonnage de la salabarde			
	3			pleine	moyenne	petite	
<i>Le filet de rejet*</i>	Longueur (mètre)	Largeur (mètre)			Maillage (mm)		
	ABS	ABS			ABS		

* sur les senneurs non équipés d'un dispositif de remonté automatique

DCP						
détenues à bord (à l'embarquement)			fabriqué à bord		mises à l'eau	
25			0		15	
<i>Baliseur</i>	100		0		55	
Pourcentage de calées effectuées sous DCP			récupérées		détenues à bord (au débarquement)	
DCP éco type C	DCP éco type D	DCP non écologique	DCP éco type C		DCP non écologique	
			3 radeaux récupérés partiellement maillants		10	
Commentaire : balises transférées 30, épaves naturelles balisées ; 56 transferts						

Nombre de balises pour DCP					
détenues à bord (à l'embarquement)			mises à l'eau		
Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre	Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre
-	164	-	-	56	-
récupérées			détenues à bord (au débarquement)		
Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre	Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre
	5	-	-	98	-

ANNEXE 2

CALENDRIER

COD E	DATE	ZEE	Activités principales et observations marquantes					
			Activité		observations marquantes	calée +	Calée -	autre remarque
	42	30-avr.	SYC	transit				
	81	1-mai	SYC	pêche		1		
	81	2-mai	SYC	pêche	S:13h45	1		
	40	03-mai	XIN	recherche				
	40	4-mai	XIN	pêche		1	1	
	40	5-mai	XIN	pêche		2		échange de pièces mécanique manapany
	40	6-mai	XIN	pêche				
	40	7-mai	XIN	pêche	E14h55			
	81	8-mai	SYC	pêche				
	81	9-mai	SYC	recherche				
	40	10-mai	XIN	pêche	E 03:55:00			
	40	11-mai	XIN	pêche				
	40	12-mai	XIN	pêche				
	40	13-mai	XIN	recherche				
	80	14-mai	MSU	recherche	E2:45			
	80	15-mai	MSU	pêche	S 15:20			
	81	16-mai	SYC	recherche	E 15:20			
	81	17-mai	SYC	pêche	S 20:30			
	71	18-mai	COM	pêche	E 20:30			
	71	19-mai	COM	pêche				
	71	20-mai	COM	pêche				
	71	21-mai	COM	pêche				
	71	22-mai	COM	pêche	S 9:40			Pêche en eaux comoriennes mais dérive en eaux seychelloises durant le coup de pêche
	81	23-mai	SYC	pêche	S 11:20	1	1	transfert 20 balises du Bernica au Maloya transfert gaine de câbles Manapany
	71	24-mai	COM	pêche	E 11:30	2		
	71	25-mai	COM	pêche		2		
	71	26-mai	COM	pêche		2		
	71	27-mai	COM	pêche		3		
	71	28-mai	COM	pêche		0	2	Echange matériel Bernica / Dolomieu
	81	29-mai	SYC	recherche	E 5:37			
	81	30-mai	SYC	pêche		1		
	81	31-mai	SYC	pêche		1		
	81	1-juin	SYC	a quai				
	42	2-juin	SYC	a quai				
	42	3-juin	SYC	a quai				
	42	4-juin	SYC	a quai				575 tonnes débarquées
	81	5-juin	SYC	pêche		1		Matte de gros suivi pendant +1h
				Découverte d'une calle avec 20 t de poissons pourris				
	81	6-juin	SYC	pêche		2		Problèmes avec la barre du skiff
	81	7-juin	SYC	recherche				
	81	8-juin	SYC	pêche	S 22h	2		Matte de gros signalée par le baliseur
	40	9-juin	XIN	pêche		2		
	40	10-juin	XIN	pêche	S 18:55	2		
	81	11-juin	SYC	pêche		2		
	81	12-juin	SYC	pêche		2		
	42	13-juin	SYC	a quai				
	42	14-juin	SYC	a quai				
	42	15-juin	SYC	a quai				
	42	16-juin	SYC	a quai				345 tonnes débarquées; 42 tonnes débarquées poissons pourris
	81	17-juin	SYC	pêche		1		
	81	18-juin	SYC	recherche	S 20:50:00			Banc de gros suivi pendant +2h
	40	19-juin	XIN	recherche				
	40	20-juin	XIN	pêche		2		
	40	21-juin	XIN	pêche	E 13:05	1		
	81	22-juin	SYC	pêche	S 22:50	2		
		23-juin	TZA	pêche		1		
		24-juin	TZA	pêche	S 10:45 / E 18:40	1		
	81	25-juin	SYC	pêche		1		
	81	26-juin	SYC	pêche		1		
	81	27-juin	SYC	pêche	S 3:45	1		
	40	28-juin	XIN	pêche	S / E 14:40	1		
	81	29-juin	SYC	pêche		2		
	40	30-juin	XIN	pêche	E 0:20	1		
	40	1-juil.	XIN	recherche				
	81	2-juil.	SYC	recherche	E 06:50			
	51	3-juil.	SYC	transit				
	42	4-juil.	SYC	a quai				
	42	5-juil.	SYC	a quai				
	42	6-juil.	SYC	a quai				239 tonnes débarquées

ANNEXE 3

Les premières difficultés concernaient la mise en place d'un emplacement efficace permettant d'observer à la fois les remises à l'eau depuis la salabarde et la récupération des captures accessoires tombées dans le faux-pont et rejetées. Toutefois, l'adaptation s'est faite rapidement et ainsi que de savoir quelles sont les priorités selon le type de pêche et la composition de la capture.

Au niveau de l'accueil et des relations avec l'équipage tout c'est très bien passé. L'ambiance à bord était bonne et l'intégration de l'observateur s'est fait aisément malgré un manque d'intérêt de l'équipage pour le travail fourni. Il est encore mal compris et mal considéré ce qui ne facilite pas la crédibilité de l'observateur auprès de tous. Toutefois, nombreux sont ceux à vouloir promouvoir le déploiement d'observateur sur tous les navires afin de favoriser le développement, l'amélioration de bonnes pratiques de pêche et de stratégie de pêche. Le déploiement d'observateur sur l'ensemble de la flotte pêchant dans l'océan Indien permettrait d'harmoniser les données de pêche, et d'encadrer des techniques de pêche, ou encore des dérives qui sont permises sur les navires n'ayant pas d'observateurs. Enfin il serait intéressant d'approfondir la complémentarité des tâches effectuées par l'observateur et les données demandées aux capitaines concernant les rejets et les captures accidentelles. Cela renforcerait les relations entre deux métiers nécessaires l'un à l'autre. Les données collectées seraient de meilleures qualités et plus justes. Enfin les observateurs seraient mieux intégrer à l'équipage s'ils avaient un rôle clé dans la production de données suivant l'effort de pêche et l'efficacité des moyens mis en œuvre pour diminuer l'impact de la pêche sur l'environnement et les prises accidentelles.

Dans le codage et la saisie des informations des difficultés ont été rarement rencontrés. Cependant la principale difficulté du programme est qu'il est peu pratique, ainsi lorsque l'on souhaite modifier une activité, il est obligatoire de la supprimer et de recommencer ce qui est très gênant. Ensuite, la saisie des échantillons de faune accessoire est très peu malléable et pratique.

La partie concernant les DCP est confuse lorsque l'on écrit le rapport. Les résultats et les tableaux de synthèse sont pauvres et ne permettent pas de bien dégager les grandes tendances des opérations sur objets/balises/les deux durant la marée. Cela est dommage car aux vues de l'importance prise par la pêche sur DCP, il serait très intéressant d'approfondir et d'affiner les saisies de données concernant les DCP.

De plus passer de marée en marée pour écrire le rapport n'est pas chose facile pour calculer les données et les synthétiser en un seul rapport.

Enfin, un calendrier devrait être généré par Observe afin de bien suivre l'évolution de la marée avec tous les éléments marquants d'une journée (pêche, DCP, navires rencontrés, mammifères marins rencontrés, rejets de déchets anthropiques, etc.)

Au niveau de l'échantillonnage des rejets (espèces et tailles), le protocole est simple et efficace. Aucune difficulté rencontrée.

Au niveau de l'échantillonnage des captures accessoires (espèces et tailles), le protocole est simple, toutefois il devrait être plus encadré : définir quelle quantité d'échantillonnage devrait être fait car en faire le maximum est le plus efficace mais l'absence de nombre minimum rend aléatoire les données fournies et biaise les données entre les navires. Tous les observatoires devraient avoir un nombre minimum d'échantillonnage à effectuer.

L'échantillonnage des grands individus, tels que les marlins, est difficile car ils sont treuillés par une grue et remis à l'eau mort. Ainsi, il n'est pas toujours pratique de demander d'arrêter la manœuvre pour mesurer l'individu.

Les *Canthidermis macculata* n'ont pas de relation taille poids, et de nombreuses erreurs subsistent dans le calcul des poids de certains gros individus.

ANNEXE 4

Formulaire E : Protocole d'observations de mammifères marins

Session	Leg	Date	heure début		longitude début	latitude début	activite	cap	vitesse	temp	vitesse crt	vent	Neb	Conditions	Heure fin	longitude fin	latitude fin	leg	Raison interruption	Observations Observateur (1)/Equipage (2)				Espèce	Nombre	Distance						
			début	quadrant																												
1	1	01-mai	13:12	2 4'01	57°05'		2	58	15	30,5	0,7	4	MO	13:42 4'00'		57'07		negatif														
2	1	02-mai	14:00	2 3'11	57°57'		2	45	12	30,8	0,4	5	B						negatif													
2	2	02-mai	14:12	2 3'10	57°57'		2	320	12	30,8	0,4	5	B	14:30 4'11		57'57		negatif														
3	1	03-mai	08:43	2 3'24	59°31'		4	190	12	30,7	0,6	7	MA	09:15 3'29		59'38		negatif														
4	1	04-mai	04:11	2 5'00	59°48'		4	92	13	30	0,6	3	MO	04:25 5'03		59'46		negatif														
2	2	04-mai	04:25	2 5'03	59°46		5	98	4	30	0,6	3	B	04:55 5'04		59'46		negatif														
5	1	05-mai	10:04	2 5'12	59°45'		4	78	15	30,7	0,8	2	B	11:15 5'02		59'45		negatif														
6	1	06-mai	04:20	2 5'04	59°41'		2	93	16	30,5	0,7	2	B	04:51 5'41		59'46		negatif														
7	1	07-mai	05:17	2 6'08	60°25'		4	85	13	30,6	1,2	4	MA	05:46 6'06		60'13		negatif														
8	1	08-mai	10:44	2 5'29	58°46'		4	75	12	30,3	0,9	3	B	10:56 5'29		58'46		positif								-2 Baleines	3 ou 4	4 mn				
9	1	09-mai	06:34	2 4'29	58°42'		2	98	13	30,5	0,7	5	MO	07:34 4'24		58'33		negatif														
10	1	10-mai	13:03	2 3'28	59°16'		2	146	15	30,6	0,6	12	MA	13:37 3'30		59'13		positif								(1) et (2)	Baleines	env 6	44m			
11	1	11-mai	04:09	2 3'26	59°30'		4		13	30,3	0,7	6	MO	04:24 3'24		59'33		negatif														
12	1	12-mai	01:30	2 3'27	63°27'		4		10	30,2	0,9	2	B	01:43 3'21		63'30		negatif								1						
2	2	12-mai	01:50	2 3'20	63°21'		4		9	30,2	0,9	2	B	02:13 3'22		63'35		negatif														
13	1	13-mai	12:06	2 7'21	61°09'		2		14	30,7	0,7	4	B	12:36 7'23		61'02		negatif														
14	1	14-mai	02:19	2 8'35	58°17'		2		12	30,4	0,7	4	MO	02:55 8'34		58'10		negatif														
15	1	15-mai	03:51	2 9'18	55°18'		4		10	28,3	0,9	5	B	04:29 5'18		55'11		negatif								1						
16	1	16-mai	09:23	2 8'28	50°41'		4		15	26,1	0,9	5	MO	09:43 8'24		50'42		negatif														
17	1	17-mai	06:10	2 8'35	46°21'		4		10	27,8	0,7	6	MO	06:23 8'35		46'19		negatif														
2	2	17-mai	06:23	2 8'35	46°19'		4		12	27,8	0,7	6	MO	06:45 8'34		49'15		negatif														
18	1	18-mai	07:10	2 10'21	43°51'		4		9	27,7	0,8	4	B	07:19 10'21		43'51		negatif														
19	1	19-mai	06:54	2 10'08	43°12'		4		12	27,4	0,8	3	B	07:25 10'12		43'21		negatif												2		
2	2	19-mai	07:25	2 10'12	43°21'		4		11	27,8	0,8	3	B	07:35 10'13		43'20		negatif														
20	1	21-mai	03:51	2 10'00	44°24'		4		11	27,1	0,2	6	MO	04:30 9'55		44'20		negatif														
21	1	22-mai	11:50	2 9'49	44°15'		4		12	26,9	0,7	5	MO	12:15 9'42		44'15		negatif														
22	1	23-mai	07:24	2 9'49	44°10'		4		11	26,8	0,5	3	B	07:51 9'45		44'06		negatif														
23	1	24-mai	07:41	2 9'55	44°34'		4		11	26,9	1,9	4	B	08:10 10'00		44'36		negatif														
24	1	25-mai	05:59	2 9'51	43°32'		4		13	26,9	0,6	4	B	06:32 9'53		43'25		negatif														
25	1	27-mai	09:11	2 9'43	42°54'		4		11	27,6	1,7	3	B	09:36 9'45		42'49		negatif											2			
2	2	27-mai	09:36	2 9'45	42°49'		4		10	27,6	1,7	3	B	09:39 9'45		42'49		negatif														
26	1	28-mai	04:20	2 9'56	42°37'		4		13	27,3	0,9	3	B	04:44 10'00		42'35		negatif											1			
2	2	28-mai	04:44	2 10'00	42°35'		4		11	27,3	0,9	3	B	04:52 10'01		42'35		negatif														
27	1	29-mai	07:33	2 9'23	44°14'		4		11	27,1	1,2	6	MO	08:11 9'24		44'23		negatif														
28	1	31-mai	03:43	2 8'08	51°26'		4		10	27	0,6	4	B	04:04 8'08		51'56		negatif														

Session	Leg	Date	heure début		longitude début	latitude début	activite	cap	vitesse	temp	vitesse crt	vent	Neb	Conditions	Heure fin	longitude fin	latitude fin	leg	Raison interruption	Observations Observateur (1)/Equipage (2)				Espèce	Nombre	Distance	Position			
			début	quadrant																										
1	1	05-juin	04:31	2 4'20	53°36'		4		12	28,3	0,9	5	B	05:01 4'22		53'31		negatif												
2	1	06-juin	07:36	2 4'05	53°25'		4		13	28,4	0,6	7	MA	08:03 4'08		53'22		negatif												
3	1	07-juin	07:07	2 3'57	53°15'		4		9	28,2	0,9	4	B	07:31 3'57		54'14		negatif												
4	1	08-juin	03:09	2 4'05	52°20'		4	200	10	28	1	5	B	03:37 4'10		52'19		negatif												
5	1	09-juin	03:25	2 0'57	51°16'		4		10	26,8	0,5	5	B	03:44 0'56		51'12		negatif								1				
2	2	09-juin	03:54	2 0'55	51°12'		4		13	26,8	0,5	5	B	03:59 0'55		51'12		negatif												
6	1	10-juin	10:24	2 0'51	51°03'		4		12	26,5	0,7	5	B	10:30 0'51		51'02		positif								1 Obs (1)	Dauphins	20 2mn	6°	
2	2	10-juin	10:50	2 0'51	51°02'		4		11	26,9	0,7	5	B	11:11 0'51		51'06		negatif												
7	1	11-juin	09:47	2 4'15	52°22'		4		8	28	0,6	6	B	10:11 4'12		52'18		negatif								1				
2	2	11-juin	10:11	2 4'12	52°18'		4		11	27,9	0,6	6	B	10:25 4'13		52'17														

Partie 2



iotc ctoi

Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien



Sommaire

CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE	Page
Activités en ZEE des Seychelles	Page
Activités en ZEE des Comores	Page
Activités en ZEE de Tanzanie	Page
Activités en ZEE de l'île Maurice	Page
Activités en eaux internationales	Page

CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE

Caractéristiques du navire

Date de construction : 2009
Longueur Hors Tout : 89,40 mètres
Longueur entre perpendiculaires : 82,70 mètres
Largeur : 14,50 mètres
Tirant d'eau : 7,50 mètres
Nombre de cuves à poissons : 8 cuves + 2 cuves tampon
Nombre de cales à poissons : 6 cales
Capacité des cuves à poissons : 500 m³ soit 320 tonnes
Capacité des cales à poissons : 1470 m³ soit 680 tonnes
Capacité des cuves à combustible : 760 m³
Puissance du moteur principal : 3600 KW
Vitesse en pointe : 17,5 nœuds
Vitesse de prospection : 12 nœuds

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compas	1		O
Loch	1		O
Radar de navigation	2	Furuno, 32MN	O
Radar « Oiseaux »	2	Furuno, 16MN et 8MN	O
Sondeur	3	1 sondeur horizontal et deux sondeurs latéraux : ES70 – 450 mètres	O
Sonar	2	Furuno 2000m et 800m	O
Radios VHF	3		O
Radios BLU	2		N
INMARSAT	2		O
GPS	2		O
Thermomètre enregistreur	1		O
VMS	1	Standard C SMDSM	O
AIS (Automatic Identification System)	1		N
Courantomètre	1	Furuno	O
Compas satellitaire	1	Furuno	O
Autres ...			

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
GONIO pour bouées Ryokuseisha (radio HF)		Existe plus	
GONIO 400 pour bouées ARGOS		Existe plus	
Système de déclenchement-repérage des bouées HF avec GPS		Existe plus	
Systèmes de repérage des		Existe plus (pour tout M3i)	

bouées SERPE (Ariane 2)			
Système de repérage Marine Instrument Thalos	1	Localisation satellite (pour balises M3i)	O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Serveur thalos oceanbox	1		O
Table traçante GECDIS	1		O
Ordinateur télécommunications	1		O
Maritim system SRescue	2		O
Ordinateur journal de bord électronique	1		O
Ordinateur de commandes pour le navire	1		O
Imprimante	1		O
Fax/télécopieur	1		O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	1000 CV	O
Senne	1	1860m sur 280m, 80T	O
Speed-boat	1	260 KW	O
Jumelles (grosses fixes)	7		O
Jumelles	9	Fujinon 7x50	O
Bouées à bord (début marée)			O
Salabardes	1	Capacité 5 tonnes	O

Remarques complémentaires

CARACTÉRISTIQUES DES ENGINS DE PÊCHE UTILISÉS À BORD					
La senne	Longueur (mètre)	Chute et chute utile (mètre)			Maillage (mm)
	1750	230			45 mm pour les mailles de la poche 150 mm pour les mailles du milieu de la senne (chute)
La salabarde	Diamètre (mètres)	Chute (mètres)	Maillage (mm)	Tonnage de la salabarde	
	3			pleine	moyenne
Le filet de rejet*	Longueur (mètre)	Largeur (mètre)			Maillage (mm)
	-	-			-

* sur les senneurs non équipés d'un dispositif de remonté automatique

DCP								
détenues à bord (à l'embarquement)			fabriqué à bord			mises à l'eau		
25	-	-	0	-	-	15	-	-
<i>Baliseur</i>	<i>100-</i>	-	-	-	-	<i>55</i>	-	-
Pourcentage de calées effectuées sous DCP			récupérées			détenues à bord (au débarquement)		
DCP éco type C	DCP éco type D	DCP non écologique	DCP éco type C	DCP éco type D	DCP non écologique	DCP éco type C	DCP éco type D	DCP non écologique
-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commentaire : balises transférées 30, et épaves naturelles balisées : 56 transferts								

Nombre de balises pour DCP					
détenues à bord (à l'embarquement)			mises à l'eau		
Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre	Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre
-	164	-	-	56	-
récupérées			détenues à bord (au débarquement)		
Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre	Balise sans échosondeur	Balise avec échosondeur	Autre
-	-	5	-	98	-
Commentaire: 3 radeaux récupérés					

ZEE SYC	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
SEYCHELLES	30/04		02/05	13 :45
	07/05	14 :55	10/05	03 :55
BERNICA BOUTIGNY	16/05	15 :20	17/05	20 :30
	29/05	5 :37	08/06	22
	10/06	18 :55	19/06	20 :50
	21/06	13 :05	23/06	22 :50
	24/05	18 :40	27/06	13 :45
	20/06	14 :40	30/06	0 :20
	02/07	6 :50		

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	8	5	245	10	35
Bancs objets	12	0	62	42	198
TOTAL	20	5	307	52	233
TOTAL Production			595		

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	TOTAL	TOTAL DES REJETS DE THONIDES
YFT	0.006	0.249	0.315	
BET	0	0	0.07	
SKJ	0.066	1.074	1.14	
Axius tazard	0.028	0.7	0.728	
Thonine orientale	0	0.015	0.015	2.205

OCS BLM	Bancs libres	Bancs objets	Total rejetés vivants	Total rejetés morts
FAL	0	1	0	1
PLS	0	5	0	5
RMJ	0	35/57	35	57
RMB	0	1	0	1
SFA	1	0	1	0
	0	1	1	1
	0	1	0	1

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)	52
Pêche sur DCP ou objet balisé	12
Visite	17
Changement de balise	12
Balisage d'un objet	10
Récupération de balises avec le DCP	1
Récupération de balise et abandon de DCP	0

CALEE	Date	POSITION JOUR		NUIT	DISTANCE parcourue dans la journée	ZEE de la pêche (à défaut celle où vous êtes resté le plus longtemps en)	Code calée	Coup nul selon définition de l'IRD	Chavirage de poche	Origine de l'épave	Balise?	PRODUCTION des thonidés conservés (hors wahoo) - poids en tonnes									
		DEBUT	FIN									Albacore YFT Thunnus albacares	Listao SKJ Katsuwonus pelamis	Patudo BET Thunnus obesus	Germen ALB Thunnus alalunga	Auxide thazard FRI	Thonine orientale KAW Euthunnus affinis	TOTAL thonidés conservés			
1	01/05/16	3° 50',21	56° 56',43	Dérive	120	SYC	Banc objet	Non	Non	Oui	1	25	0	0	0	0	0	26			
2	02/05/16	3° 59',31	57° 25',51		122	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique oui	1	6	0	0	0	0	0	7			
9	08/05/16	5° 45',42	57° 52',59		121	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique Oui	8	10	0	0	0	0	0	18			
16	17/05/16	5° 33',40	54° 01',50	Route	128	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique oui	5	2	3	0	0	0	0	10			
27	23/05/16	9° 35',49	44° 23',21	Route	80	SYC	Banc libre	Oui	Non		0	0	0	0	0	0	0	0			
28	24/05/16	10° 09',42	44° 41',13	Route	100	SYC	Banc libre	Non	Non		0	35	0	0	0	0	0	35			
39	30/05/16	10° 08',52	49° 08',25	Route	179	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique Oui	5	10	5	0	0	0	0	20			
40	31/05/16	8° 07',51	51° 29',40	route	120	SYC	Banc libre	Non	Non		14	0	3	3	0	0	0	20			
41	05/06/16	4° 09',32	53° 20',38	route	20	SYC	Banc libre	Non	Non		14	0	3	0	0	0	0	17			
42	05/06/16	4° 09',28	53° 21',25	route	20	SYC	Banc libre	Non	Non		17	0	3	0	0	0	0	20			
43	06/06/16	4° 07',32	53° 36',15	Dérive	80	SYC	Banc libre	Non	Non		33	0	0	0	0	0	0	33			
44	06/06/16	4° 18',19	53° 25',45	Dérive	80	SYC	Banc libre	Non	Non		14	0	1	0	0	0	0	15			
45	08/06/16	4° 21',05	52° 26',04	Route	77	SYC	Banc libre	Non	Non		17	0	0	0	0	0	0	17			
46	08/06/16	4° 23',42	52° 18',10	Route	77	SYC	Banc libre	Non	Non		48	0	0	0	0	0	0	48			
51	11/06/16	4° 11',46	52° 17',04	Route	85	SYC	Banc libre	Oui	Non		0	0	0	0	0	0	0	0			
52	11/06/16	4° 15',02	52° 21',29	Route	85	SYC	Banc libre	Non	Non		70	0	0	0	0	0	0	70			
53	12/06/16	4° 09',54	52° 15',01	Dérive		SYC	Banc libre	Oui	Non		0	0	0	0	0	0	0	0			
54	12/06/16	4° 11',00	51° 50',00	Dérive		SYC	Banc libre	Oui	Non		0	0	0	0	0	0	0	0			
55	17/06/16	' S - 4°33,17'	' S - 52°06,08'	Dérive	143	SYC	Banc libre	Oui	Non		0	0	0	0	0	0	0	0			
59	22/06/16	8° 54',23	46° 16',26	route	87	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique Oui	15	10	10	0	0	0	0	35			
60	22/06/16	8° 10',13	45° 44',46	route	87	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique Non	15	12	13	0	0	0	0	40			
9	25/06/16	7° 58',00	45° 23',00	Dérive	97	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique Oui	8	39	3	0	0	0	0	50			
10	26/06/16	8° 05',40	44° 54',40	Dérive	103	SYC	Banc objet	Non	Non	Anthropique Oui	7	42	1	0	0	0	0	50			
11	27/06/16	8° 00',01	45° 04',19	Route	133	SYC	Banc objet	non	Non	Anthropique oui	5	22	0	0	0	0	0	27			
13	29/06/16	7° 43',36	44° 33',12	Dérive	112	SYC	Banc objet	non	Non	Anthropique oui	10	4	0	0	0	0	0	14			
14	29/06/16	8° 38',20	45° 22',39	Dérive	112	SYC	Banc objet	non	Non	Anthropique oui	0	16	7	0	0	0	0	23			
											307	233	52	3	0	0	0	595			

Albacore YFT Thunnus albacares	Listao SKJ Katsuwonus pelamis	Patudo BET Thunnus obesus	Germen ALB Thunnus alalunga	Auxide thazard FRI	Thonine orientale KAW Euthunnus affinis	TOTAL thonidés rejetés	Vieille de bois LOB Lobotes surinamensis	Dorade coryphène DOL Coryphaena hipurus	Commère saumon RRU Elagatis bipinnata	Thazard bâtarde WAH Acanthocybium solandri	Carangue vorace CXS Caranx sexfasciatus	Barracuda GBA Sphyraena barbacula	Marlin noir BLM Makaira indica	Marlin Bleu BUM Makaira nigricans	Marlin rayé MLS Tetapterus audax	TOTAL valorisables rejetées	
0,005	0,005	0	0	0	0	0,01	0	0,00459	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00459
0,00	0,136	0	0	0	0,006	0,143	0	0,017	0,172	0	0	0	0	0	0	0	0,189
0,12	0,345	0	0	0,001	0,002	0,468	0	0	0,004	0	0	0	0	0	0	0	0,004
0,006	0,012	0	0	0,003	0	0,021	0	0,0537	0,7632	0,219	0,0075	0,0297	0,756	0	0	0	1,8291
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,006	0,066	0	0	0,028	0	0,1	0	0	0,0273	0	0	0	0	0	0	0	0,0273
0,007	0,003	0	0	0,002	0	0,012	0	0,00613	0,0555	0	0	0	0	0	0	0	0,06163
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0474	0	0	0	0	0	0	0,0474
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,02	0,047	0	0	0,073	0,003	0,143	0	0,032	0,0417	0,0368	0	0	0	0	0	0	0,1105
0,092	0,095	0,007	0	0,228	0	0,422	0	0,0651	1,136	0,174	0,003	0,0191	0	0	0	0	1,3972
0,025	0,053	0	0	0,058	0,004	0,14	0	0,0334	0,164	0,0258	0	0	0,731	0	0	0	0,9542
0,021	0,163	0	0	0,057	0	0,241	0	0	0,0269	0,008	0,002	0	0	0	0	0	0,0369
0	0,129	0	0	0,19	0	0,319	0	0,0429	0,165	0,022	0	0	0	0	0	0	0,2299
0,008	0,076	0	0	0,06	0	0,144	0	0,0296	0,107	0,00216	0	0,0124	0,254	0	0	0	0,40516
0,004	0,01	0	0	0,028	0	0,042	0	0,0439	0,0684	0	0	0	0	0	0	0	0,1123
0,315	1,14	0,007	0	0,728	0,015	2,205	0	0,32832	2,731	0,53516	0,0125	0,0612	1,741	0	0	0	5,40918

CAPTURES ACCESSOIRES NON VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes																			CAPTURES ACCIDENTELLES - nombre d'individus																
Baleine cétacien	Bourse Loubou	Bourse écriture	Corde de marquage	Cordeau coton	Platex	Sériele imon	Caligagère 1	Caligagère 2	Orphe	Exocat	Rémora	Diodontidé	Carangidé incertu	Coryphène dauphin	Poisson pilote	Poisson lune à queue pointue	TOTAL captures accessoires rejetées	Requin soyeux (Carcharhinus falciformis)	Requin colonique (Carcharhinus longimanus)	Raie pastenague violette (Dasyatis violacea)	Raie raie (Mobula japonica)	Raie manta (Manta birostris)	Tortue verte (Chelonia mydas)	Tortue luth (Demochelys coriacea)	Tortue imbriquée (Eretmochelys imbricata)	Voyer SSP									
	CNT	ALM	ALN	MSD	USE	BAO	YTL	KYC	KV	BAF	FLY	EHN	DIO	CGX	NAU	MWV			FAL	OCS	PLS	RMJ	RMB	TUG	DKK	TTH									
	Centroscyllium	Allodus monosternos	Allodus scriptus	Decapterus macarellus	Urapsis acutus	Platax teitra	Seriola rivulata	Kynosus sepiensis	Kynosus sepiensis	Ablennes hexas	Exocatidae	Echeneis neucratoides	Diodontidae	Carangidae	Cynoglossidae aploialis	Naucrates duor	Macrourus lanceolatus		VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00459	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0,001	0	0	0,002	0	0	0	0	0,001	0	0	0	0	0	0	0	0	0,004	0,193	3	4	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0		
0,02	0	0	0,005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,025	0,029	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,308	0	0,0015	0,0598	7,50E-03	0	0,001	0,006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3838	2,2129	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1965	0,2513	6	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,112	0	0,0025	0,027	0,013	0	0	0,0005	0,0415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0474	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0,009	0	0,0005	0,024	0,004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0375	0,148	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,027	0	0	0,105	0	0	0	0	0,001	0	0	0	0	0	0	0	0	0,133	1,5302	3	11	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,034	0	0,0005	0	0	0	0,001	0	0,006	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0415	0,9957	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,025	0	0	0	0,002	0	0	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0275	0,0644	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,017	0	0	0,0411	0,075	0	0	0	0,0005	0,002	0	0	0	0	0	0	0	0,1356	0,3655	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,024	0	0,001	0,00514	0,006	0	0,002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,03814	0,4433	11	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,32		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1123	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,577	0	0,006	0,289	0,0175	0	0,004	0,0075	0,0485	0,003	0	0	0	0	0	0	0	1,02254	6,43172	35	57	0	1	0	1	1	0	1	0							

ZEE COM	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
République des COMORES	18/05	20 :30	24/05	11 :20
BERNICA	24/05	11 :30	29/05	5 :37
BOUTIGNY				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	8	0	53	5	106
Bancs objets	12	0	91	44	269
TOTAL	20	0	114	49	375
TOTAL Production	568				

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	TOTAL	TOTAL DES REJETS DE THONIDES
YFT	0.018	0.4954	0.5134	2.1064
BET	0	0.0098	0.0098	
SKJ	0.218	0.781	0.999	
Axius tazard	0.1659	0.4139	0.5798	
Thonine orientale	0	0.004	0.004	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Total rejetés vivants	Total rejetés morts
BLM	0	6	0	6
OCS	1	6/1	7	1
FAL	0	4/68	4	68
BSH	0	1	1	0
LMP	0	1	1	0

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)	27
Pêche sur DCP ou objet balisé	12
Visite	5
Changement de balise	4
Balisage d'un objet	7
Récupération de balises avec le DCP	0
Récupération de balise et abandon de DCP	0

CALEE	Date	POSITION JOUR		NUIT	DISTANCE parcourue dans la journée	ZEE de la pêche (à défaut celle où vous êtes resté le plus longtemps en journée)	Code calée	Coup nul selon définition de l'IRD	Chavirage de poche	Origine de l'épave	Balise?	PRODUCTION des thonidés conservés (hors wahoo) - poids en tonnes							
		DEBUT	FIN									Albacore YFT Thunnus albacares	Listao SKJ Katsuwonus pelamis	Patudo BET Thunnus obesus	Geron ALB Thunnus alalunga	Auxide thazard FRI Auxis thazard	Thonine orientale KAW Euthunnus affinis	TOTAL thonidés conservés	
17	18/05/16	10° 38',13	44° 00',63	Route	118	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	6	7	8	0	0	0	21	
18	19/05/16	10° 09',25	43° 26',43	Dérive	75	COM	Banc objet	Non	Non	Naturelle	oui	9	14	5	0	0	0	28	
19	19/05/16	10° 33',19	42° 58',52	Dérive	75	COM	Banc objet	Non	Non	Naturelle	Non	5	3	0	0	0	0	8	
20	20/05/16	10° 02',57	42° 21',36	Route	77	COM	Banc objet	Non	Non	Naturelle	Non	6	7	0	0	0	0	13	
21	20/05/16	10° 01',02	42° 21',22	Route	77	COM	Banc objet	Non	Non	Naturelle	Non	22	16	12	0	0	0	50	
22	21/05/16	9° 52',40	44° 20',26	Dérive	64	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	0	40	0	0	0	0	40	
23	21/05/16	9° 48',08	44° 18',33	Dérive	64	COM	Banc libre	Non	Non			20	0	0	0	0	0	20	
24	22/05/16	9° 56',52	44° 15',15	Dérive	70	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	9	73	8	0	0	0	90	
25	22/05/16	9° 51',19	44° 17',36	Dérive	70	COM	Banc libre	Non	Non			0	80	0	0	0	0	80	
26	23/05/16	9° 53',16	44° 02',55	Route	80	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	25	30	10	0	0	0	65	
29	24/05/16	10° 01',24	44° 25',37	Route	100	COM	Banc libre	Non	Non			0	16	0	0	0	0	16	
30	25/05/16	9° 45',16	43° 36',08	Dérive	90	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	3	15	0	0	0	0	18	
31	25/05/16	9° 46',33	43° 20',10	Dérive	90	COM	Banc libre	Non	Non			0	10	0	0	0	0	10	
32	26/05/16	9° 54',30	43° 46',53	Dérive	92	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	3	17	0	0	0	0	20	
33	26/05/16	9° 53',39	43° 44',50	Dérive	92	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	0	28	0	0	0	0	28	
34	27/05/16	10° 08',28	43° 15',17	Dérive	91	COM	Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	3	19	1	0	0	0	23	
35	27/05/16	9° 48',36	42° 44',50	Dérive	91	COM	Banc libre	Non	Non			30	0	5	0	0	0	35	
36	27/05/16	10° 09',20	42° 45',21	Dérive	91	COM	Banc libre	Non	Non			3	0	0	0	0	0	3	
37	28/05/16	10° 10',16	42° 41',29	Dérive	113	COM	Banc libre	Oui	Non			0	0	0	0	0	0	0	
38	28/05/16	10° 07',55	42° 49',26	Dérive	113	COM	Banc libre	Oui	Non			0	0	0	0	0	0	0	
												144	375	49	0	0	0	568	

REJET Thonidés (hors wahoo) - poids en tonnes											CAPTURES ACCESSOIRES VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes									
Albacore YFT Thunnus albacares	Listao SKJ Katsuwonus pelamis	Patudo BET Thunnus obesus	Geron ALB Thunnus alalunga	Auxide thazard FRI Auxis thazard	Thonine orientale KAW Euthunnus affinis	TOTAL thonidés rejetés	Vieille de bois LOB Lobotes surinamensis	Dorade coryphène DOL Coryphaena hippurus	Commère saumon RRU Elagatis bipinnulata	Thazard bâtarde WAH Acanthocybium solandri	Carangue vorace CXS Caranx sexfasciatus	Barracuda GBA Sphyraena barraacuda	Marlin noir BLM Makaira indica	Marlin Bleu BUM Makaira nigricans	Marlin rayé MLS Tetrapterus audax	TOTAL valorisables rejetées				
0,003	0,00	0	0	0,00	0	0,006	0,0101	0,0179	0,029	0	0	0	0	0	0	0	0	0,057		
0,02	0,009	0	0	0	0	0,024	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,044	0,026	0	0	0,004	0	0,074	0	0,006	0	0,004	0	0	0	0	0	0	0	0,01		
0,004	0,004	0	0	0,0145	0	0,0225	0,00134	0	0,0727	0,0115	0	0	0	0,327	0	0	0	0,41254		
0,007	0,006	0	0	0,003	0	0,016	0	0,0042	0,267	0,009	0	0,024	0	0	0	0	0	0,3042		
0,005	0,023	0	0	0,004	0	0,032	0,003	0,007	0	0,014	0	0,007	0	0	0	0	0	0,031		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,24	0,417	0,008	0	0,184	0,002	0,851	0,0024	0,029	0,0657	0	0	0,01	0,22	0	0	0	0	0,3271		
0,018	0,112	0	0	0,154	0	0,284	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,072	0,12825	0,0018	0	0,0883	0,002	0,29235	0	0,0319	0,37	0,008	0,001	0,008	0,661	0	0	0	0	1,0799		
0	0,059	0	0	0	0	0,059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,014	0,031	0	0	0,028	0	0,073	0	0,01	0,012	0,01	0	0	0,0814	0	0	0	0	0,1134		
0	0,047	0	0	0,0119	0	0,0589	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,072	0,0688	0	0	0,013	0	0,1538	0,00356	0,0102	0,0314	0,0182	0,009	0	0	0	0	0	0	0,07236		
0,0194	0,0194	0	0	0,0271	0	0,0659	0	0,00296	0,00292	0,00973	0	0	0	0	0	0	0	0,01561		
0	0,047	0	0	0,047	0	0,094	0	0,0021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0021		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,5134	0,9995	0,0098	0	0,5798	0,004	2,10645	0,0204	0,1213	0,8507	0,0844	0,01	0,049	1,2894	0	0	0	0	2,42521		

CAPTURES ACCESSOIRES NON VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes																		TOTAL captures accessoires (valorisables + conservées + rejettées)	CAPTURES ACCIDENTELLES - nombre d'individus																	
Baleine océanique	Bourse Loulou	Bourse écriture	Corète maquereaux	Carangue coton	Platex	Série Itron	Caligagère 1	Caligagère 2	Orgre	Eriocet	Rémora	Diodonidé	Carangidé dauphin	Coryphène	Poisson plie	Poisson lune à queue pointue	Requin squalien (Carcharhinus falciformis)	Requin océanique (Carcharhinus longimanus)	Rête gastrrique violette (Dasycaris vittata)	Rête étoile (Muraena japonica)	Rête manta (Manta birostris)	Tortue verte (Chelonia mydas)	Tortue luth (Dermochelys coriacea)	Tortues imbriquées (Eretmochelys imbricata)												
	CNT	ALM	ALN	MSD	USE	BAO	YTL	KYC	BAF	FLY	EHN	DIO	CGX	CFW	NAU	MRV	FAL	OCS	PLS	RMU	RMB	TUG	DKK	TTH												
Confidemus mechado	Alderus monoceros	Alderus scriptus	Descriptenus macrurus	Urophis secura	Peltax leva	Seriola rivulosa	Kynosus chierensis	Kynosus vegianus	Ablennes nasus	Exocoetidae	Echeneis neucratoides	Diodontidae	Carangidae	Cyprinidae equipes	Neurotretis duchor	Masturus incognitus		VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT					
0,015	0	0	0,0038	0,0005	0,0001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0194	0,0764	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,0072	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0072	0,0172	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,1158	0	0,0009	0,0144	0,005	0,0008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1369	0,54944	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,0912	0	0,0015	0,0164	0	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1086	0,4138	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,07	0	0	0	0	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0075	0,0385	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0,47	0	0,002	0,168	0,0105	0	0,0005	0	0,0265	0	0	0	0	0	0	0	0	0,6775	1,0046	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	juin grande guerre	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0,193	0	0,0015	0,0396	0	0	0,001	0	0,0265	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2616	1,3415	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00005	0	0	0	0	0	0,00005	0,00005	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,013	0	0	0	0,002	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0155	0,1289	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0,112	0	0	0,0005	0	0,0005	0	0	0	0,001	0	0,00005	0	0	0	0	0	0,11405	0,18641	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,0198	0	0,0005	0,00435	0	0	0,0005	0	0,0005	0	0	0	0,00002	0	0	0	0	0,02567	0,04128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0,001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,001	0,0031	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
1,044	0	0,0064	0,2491	5,0175	0,0014	0,003	0	0,0535	0,001	0	0,0001	0	0	0	0	0	0,37597	8,80118	4	68	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

ZEE TZA	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
TANZANIE	22/06	22 :50	24/06	10 :45
BERNICA				
BOUTIGNY				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	0	0	0	0	0
Bancs objets	2	0	15	2	65
TOTAL	2	0	15	2	65
TOTAL Production	82				

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	TOTAL	TOTAL DES REJETS DE THONIDES
YFT	0	0.1	0.1	0.39
BET	0	0	0	
SKJ	0	0.099	0.099	
Auxis tazard	0	0.191	0.191	
Thonine orientale	0	0	0	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Total rejetés vivants	Total rejetés morts
BLM	0	1	0	1
FAL	0	8	4	6

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)	6
Pêche sur DCP ou objet balisé	2
Visite	0
Changement de balise	3
Balisage d'un objet	1
Récupération de balises avec le DCP	0
Récupération de balise et abandon de DCP	0

REMARQUES

CALEE	Date	POSITION JOUR		NUIT	DISTANCE parcourue dans la journée	ZEE de la pêche (à défaut celle où vous êtes resté le plus longtemps en journée)	Code calée	Coup nul selon définition de l'IRD	Chavirage de poche	Origine de l'épave	Balise?	PRODUCTION des thonidés conservés (hors wahoo) - poids en tonnes							
		DEBUT	FIN									Albacore	Listao	Patudo	Germon	Auxide thazard	Thonine orientale	TOTAL thonidés conservés	
												YFT	SKJ	BET	ALB	FRI	KAW		
61	23/06/13	6° 18'37	41° 03'20	route	134	TZA	Banc objet	Non	Non	Naturelle	Oui	8	52	0	0	0	0	60	
62	24/06/16	9° 03'22	42° 08'49	route	125	TZA	Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	7	13	2	0	0	0	22	
												15	65	2	0	0	0	82	

REJET Thonidés (hors wahoo) - poids en tonnes								CAPTURES ACCESSOIRES VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes									
Albacore	Listao	Patudo	Germon	Auxide thazard	Thonine orientale	Vieille de bois	Dorade coryphène	Commère saumon	Thazard bâtarde	Carangue vorace	Barracuda	Marlin noir	Marlin Bleu	Marlin rayé	TOTAL valorisables rejetées		
YFT	SKJ	BET	ALB	FRI	KAW	TOTAL thonidés rejetés		LOB	DOL	RRU	WAH	CXS	GBA	BLM	BUM	MLS	
Thunnus albacares	Katsuwonus pelamis	Thunnus obesus	Thunnus alalunga	Auxide thazard	Euthunnus affinis	Lobotes surinamensis	Coryphaena hippurus	Elegatis bipinulata	Acanthocybium solandri	Caranx sexfasciatus	Sphyraena barracuda	Makaira indica	Makaira nigricans	Tetrapterus audax			
0,072	0,063	0	0	0,172	0	0,307	0	0,0317	0,177	0	0	0	0,236	0	0	0,4447	
0,028	0,036	0	0	0,019	0	0,083	0	0,0544	0,2527	0,0283	0	0	0	0	0	0,3354	
0,1	0,099	0	0	0,191	0	0,39	0	0,0861	0,4297	0,0283	0	0	0,236	0	0	0,7801	

CAPTURES ACCESSOIRES NON VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes															CAPTURES ACCIDENTELLES - nombre d'individus										
Baleine cétoïne	Bourse Loulou	Bourse écoute	Corète maquereau	Carangue cobin	Patax	Sérénité imon	Caligare 1	Caligare 2	Opnie	Exocet	Rémora	Diodonidae	Carangidae inconnu	Coryphène dauphin	Poisson lune à queue pointe	TOTAL captures accessoires (valorisables + conservées + rejetées)	Requin soyeux (Carcarhinus falciformis)	Requin océanique (Carcarhinus longimanus)	Raie pastenague violette (Dasyatis violacea)	Raie échelle (Mobula japonica)	Raie manta (Manta birostris)	Tortue verte (Chelonia mydas)	Tortue luth (Dermochelys coriacea)	Tortues imbriquées (Eretmochelys imbricata)	
CNT	ALM	ALN	MSD	USE	BAO	YTL	KYC	KYV	BAF	FLY	BHN	DIO	CGK	CFW	NAU	MRW	FAL	OCS	PLS	RMU	RMB	TUG	DKK	TTH	
Centidermis maculatus	Aldous monachus	Aldous scriptus	Dipturus macarellus	Urophys secura	Platax teira	Seriola rivulata	Kyphosus coniceps	Kyphosus vaigiensis	Ablennes hans	Exocoetus	Echeneis naucrates	Diodontidae	Carangidae	Coryphaena equiselis	Neurotretes ductor	Masturus lanceolatus	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT
0	0	0	0	0,005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,005	0,4452	1	4	0	0	0	0	0	
0,029	0	0,0005	0	0,002	0	0	0	0,001	0,001	0	0	0	0	0	0	0,033	0,3684	1	2	0	0	0	0	0	
0,029	0	0,0005	0	0,0015	0	0	0	0,001	0,001	0	0	0	0	0	0	0,0335	0,8136	2	6	0	0	0	0	0	

ZEE MSU	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
MAURICE	14/05	2 :45	15/05	15 :20
BERNICA				
BOUTIGNY				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	1	0	13	0	0
Bancs objets	0	0	0	0	0
TOTAL	1	0	13	0	0
TOTAL Production	13				

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	TOTAL	TOTAL DES REJETS DE THONIDES
YFT	0	0	0	0
BET	0	0	0	
SKJ	0	0	0	
Auxis tazard	0	0	0	
Thonine orientale	0	0	0	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Total rejétés vivants	Total rejetés morts
	0	0	0	0

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)	7
Pêche sur DCP ou objet balisé	0
Visite	3
Changement de balise	2
Balisage d'un objet	2
Récupération de balises avec le DCP	0
Récupération de balise et abandon de DCP	0

REMARQUES

CALEE	Date	POSITION JOUR		NUIT	DISTANCE parcourue dans la journée	ZEE de la pêche (à défaut celle où vous êtes resté le plus longtemps en journée)	Code calée	Coup nul selon définition de l'IRD	Chavirage de poche	Origine de l'épave	Balise?	PRODUCTION des thonidés conservés (hors wahoo) - poids en tonnes								
		DÉBUT	FIN									Albacore	Listao	Patudo	Geron	Auxide thazard	Thonine orientale	KAW	Euthunnus affinis	TOTAL thonidés conservés
15	15/05/16	9° 18'42	57° 10',32		124	MUS	Banc libre	Non	Non			13	0	0	0	0	0	0	0	13
												13	0	0	0	0	0	0	0	13

REJET Thonidés (hors wahoo) - poids en tonnes										CAPTURES ACCESSOIRES VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes									
Albacore	Listao	Patudo	Geron	Auxide thazard	Thonine orientale	TOTAL thonidés rejetés		Vieille de bois	Dorade coryphène	Commère saumon	Thazard bâtarde	Carangue vorace	Barracuda	Marlin noir	Marlin Bleu	Marlin rayé	TOTAL valorisables rejetées		
YFT	SKJ	BET	ALB	FRI	KAW			LOB	DOL	RRU	WAH	CXS	GBA	BLM	BUM	MLS			
Thunnus albacares	Katsuwonus pelamis	Thunnus obesus	Thunnus alalunga	Auxis thazard	Euthunnus affinis			Lobotes surinamensis	Coryphaena hippurus	Elagatis bipinnulata	Acanthocybium solandri	Caranx sexfasciatus	Sphyraena barracuda	Makaira indica	Makaira nigricans	Tetrapterus audax			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

CAPTURES ACCESSOIRES NON VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes															CAPTURES ACCIDENTELLES - nombre d'individus										
Baliste océanique	Bourse Loulou	Bourse écrite	Corète maquereaux	Carangue coton	Plaix	Sérolé iron	Caligare 1	Caligare 2	Orphe	Exocet	Rémora	Diodonidae	Carangue inconnu	Coryphène dauphin	Poisson plôte	Poisson lune à queue pointue	TOTAL captures accessoires (valorisables + rejetées)	Requin syeux (Carcharhinus falciformis)	Requin océanique (Carcharhinus longimanus)	Raie pastenque violette (Dasyatis violacea)	Raie dable (Mobula japonica)	Raie marie (Manta birostris)	Tortue verte (Chelonia mydas)	Tortue luth (Dermochelys coriacea)	Tortues imbriquées (Eretmochelys imbricata)
CNT	ALM	ALN	MSD	USE	BAO	YTL	KYC	KV	BAF	FLY	HN	DIO	CGX	CFW	NAU	MRW	TOTAL non valorisables rejetées	FAL	OCS	PLS	RMU	RMB	TUG	DKK	TT
Canthidermis maculatus	Alticus monacanthus	Alticus scriptus	Desapterus macarellus	Urophys secunda	Platax teira	Seriola rivoliana	Kyphosus chierasensis	Kyphosus vaigerensis	Ablennes hans	Exocetidae	Écheneis naucrates	Diodontidae	Carangidae	Cophaena eques	Naufragatus duktor	Masturus lanceolatus	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT
0	0	0	0	0	0,000005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,000005	0,000005	0,000005	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	5E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,000005	0,000005	0,000005	0	0	0	0	0	0	

XIN	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
EAUX INTERNATIONALES	02/05	13 :45	07/05	14 :55
	10/05	3 :55	14/05	2 :45
	08/06	22 :00	10/06	18 :55
	18/06	20 :50	21/06	13 :05
	27/06	3 :45	28/06	14 :40
	30/06	0 :20	02/07	06 :50
BERNICA				
BOUTIGNY				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ	Production (t) ALB
Bancs libres	3	1	130	0	0	0
Bancs objets	13	3	104	1	167	3
TOTAL	14	4	234	0	167	3
TOTAL Production			405			

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	TOTAL	TOTAL DES REJETS DE THONIDES
YFT	0	0.349	0.349	3.1778
BET	0	0	0	
SKJ	0	2.692	2.692	
Auxis tazard	0	0.1138	0.1138	
Thonine orientale	0	0	0	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Total rejetés vivants	Total rejetés morts
FAL	0	46	17	29
PLS	0	6	2	4
BLM	0	5	0	5
RMJ	0	1	1	0
SSP	0	6	0	6

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)	57
Pêche sur DCP ou objet balisé	16
Visite	14
Changement de balise	10
Balisage d'un objet	11
Récupération de balises avec le DCP	5
Récupération de balise et abandon de DCP	1

REMARQUES

CALEE	Date	POSITION CALEE		NUIT	DISTANCE parcourue dans la journée	ZEE de la pêche (à défaut celle où vous êtes resté le plus longtemps en journée)	Code calée	Coup nul selon définition de l'IRD				Chavirage de poche	Origine de l'épave	Balise?	PRODUCTION des thonidés conservés (hors wahoo) - poids en tonnes							
		DEBUT	FIN												Albacore YFT <i>Thunnus albacares</i>	Listao SKJ <i>Katsuwonus pelamis</i>	Patudo BET <i>Thunnus obesus</i>	Germone ALB <i>Thunnus alalunga</i>	Auxide thazard FRI <i>Auxis thazard</i>	Thonine orientale KAW <i>Euthunnus affinis</i>	TOTAL thonidés conservés	
3	04/05/16	5° 03',54	5° 03',54		72		Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	13		0	1	0	0	14				
4	04/05/16	5° 01',50	59° 48',40		72		Banc objet	oui	Non	Anthropique	non			0		0	0	0	0			
5	05/05/16	5° 04',32	59° 47',18		93		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	7	58	0		0	0	0	65			
6	05/05/16	5° 04',18	59° 45',16		93		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	20	1	0	2	0	0	0	23			
7	06/05/16	5° 44',11	59° 37',26		152		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	0	0	0		0	0	0	0			
8	07/05/16	6° 07',13	60° 06',10		110		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	1	11	0		0	0	0	12			
10	10/05/16	3° 59',31	59° 10',29		97		Banc objet	Non	Non	Anthropique	oui	7	8	0	0	0	0	0	15			
11	10/05/16	3° 33',42	59° 11',48		97		Banc objet	Oui	Non	Anthropique	oui	0	0	0	0	0	0	0	0			
12	10/05/16	3° 31',25	59° 13',26		97		Banc objet	Oui	Non	Anthropique	non	0	0	0	0	0	0	0	0			
13	11/05/16	2° 54',44	80° 23',07		127		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	1	2	0	0	0	0	0	3			
14	12/05/16	4° 09',11	64° 58',05		127		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	2	4	0	0	0	0	0	6			
47	09/06/16	° 54',27	51° 12',07	Route	90		Banc libre	Non	Non			65	0	0	0	0	0	0	65			
48	09/06/16	° 36',12	51° 01',09	Route	90		Banc libre	Non	Non			15	0	0	0	0	0	0	15			
49	10/06/16	° 55',00	51° 03',22	Dérive	76		Banc libre	Oui	Non			0	0	0	0	0	0	0	0			
50	10/06/16	° 52',00	51° 05',00	Dérive	76		Banc libre	Non	Non			50	0	0	0	0	0	0	50			
56	20/06/16	5° 40',58	47° 47',04	route	76		Banc objet	Non	Non	Naturelle	Oui	20	16	1	0	0	0	0	37			
57	20/06/16	5° 36',45	47° 54',44	route	76		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	16	19	0	0	0	0	0	35			
58	21/06/16	5° 32',35	47° 38',58	route	124		Banc objet	Non	Non	Anthropique	Oui	7	7	0	0	0	0	0	14			
12	28/06/16	6° 00',17	44° 35',14	Dérive	114		Banc objet	non	Non	Anthropique	oui	8	27	0	0	0	0	0	35			
15	30/06/16	4° 09',03	44° 07',06	Route	131		Banc objet	non	Non	Anthropique	oui	2	14	0	0	0	0	0	16			
												234	167	1	3	0	0	0	405			

REJET Thonidés (hors wahoo) - poids en tonnes							CAPTURES ACCESSOIRES VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes											
Albacore	Listao	Patudo	Germon	Auxide thazard	Thonine orientale	TOTAL thonidés rejetés	Vieille de bois	Dorade coryphène	Commère saumon	Thazard bâtarde	Carangue vorace	Barracuda	Marlin noir	Marlin Bleu	Marlin rayé	TOTAL valorisables rejetées		
YFT	SKJ	BET	ALB	FRI	KAW		LOB	DOL	RRU	WAH	CXS	GBA	BLM	BUM	MLS			
Thunnus albacares	Katsuwonus pelamis	Thunnus obesus	Thunnus alalunga	Auxis thazard	Euthunnus affinis		Lobotes surinamensis	Coryphaena hippurus	Elagatis bipinnulata	Acanthocybium solandri	Caranx sexfasciatus	Sphyraena barracuda	Makaira indica	Makaira nigricans	Tetrapterus audax			
0,01	0	0	0	0	0		0,01	0	0	0,003	0	0	0,016	0,031	0	0	0,05	
0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,2	1,8	0	0	0	0,003	2,003	0	0	0,034	0	0	0,017	0,114	0	0	0	0,165	
0,003	0,005	0	0	0	0	0,008	0	0	0,024	0	0	0	0	0	0	0	0,024	
0,001	0,03	0	0	0,00	0	0,0358	0,003	0,042	0,037	0,028	0	0,038	0	0	0	0	0,148	
0,01	0,37	0	0	0,02	0,018	0,416	0,0048	0,111	0,059	0,034	0	0,044	0,19	0	0	0	0,4428	
0,004	0,00	0	0	0,00	0	0,007	0	0,006	0,003	0	0	0	0	0	0	0	0,009	
0	0,00	0	0	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0,001	0	0	0	0	0,001	0	0,006	0	0,004	0	0	0	0	0	0	0,01	
0,08	0,4	0	0	0,012	0	0,492	0	0,002	0,012	0	0	0,006	0,464	0	0	0	0,484	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,005	0,033	0	0	0,003	0	0,041	0,0005	0,0508	0	0,0496	0	0	0,0198	0	0	0	0,1207	
0,002	0,006	0	0	0,002	0	0,01	0	0,0304	0	0,0602	0	0	0,844	0	0	0	0,9346	
0,017	0,018	0	0	0,005	0,002	0,042	0	0,149	0,008	0,114	0	0,004	0	0	0	0	0,275	
0,012	0,01	0	0	0,04	0	0,062	0	0	0,0427	0	0	0	0	0	0	0	0,0427	
0,007	0,012	0	0	0,031	0	0,05	0	0,0177	0,0308	0,00498	0	0	0	0	0	0	0,05348	
0,349	2,692	0	0	0,1138	0,023	3,1778	0,0083	0,4149	0,2535	0,2948	0	0,125	1,6628	0	0	2,75928		

CAPTURES ACCESSOIRES NON VALORISABLES (sur le marché local) ET REJETES - poids en tonnes																		CAPTURES ACCIDENTELLES - nombre d'individus												Tetrapodus angustifrons									
Balise pétonique	Bourse Loubu	Bourse écureuil	Comète macareux	Carangue cobin	Pélag	Série imon	Caligagée 1	Caligagée 2	Orphe	Exocet	Rémora	Diodontidae	Carangidae incognitum	Coryphène dauphin	Poisson pilote	Poisson lune à queue pointue	TOTAL non valorisables rejetées	TOTAL captures accessoires (valorisables + conservées + rejetées)	Requin soyeux (<i>Carcharhinus falciformis</i>)	Requin océanique (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Raie pastenague violette (<i>Dasyatis violacea</i>)	Raie diable (<i>Mobula japonica</i>)	Raie manta (<i>Manta birostris</i>)	Tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>)	Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)	Tortues imbriquées (<i>Eretmochelys imbricata</i>)													
CNT	ALM	ALN	MSD	USE	BAO	YTL	KYC	KYV	BAF	FLY	EHN	DIO	CGX	CFW	NAU	MRW			FAL	OCS	PLS	RMU	RMB	TUG	DKK	TTB													
Caranxidés macrélidés	Alderus monceros	Alderus scriptus	Desmopuntius macrurus	Urophycis aculeata	Platax teira	Seriola haemastoma	Kyphosus cinerascens	Kyphosus seigianus	Ablennes hanis	Exocoetus	Echeneis neucratoides	Diodontidae	Carangidae	Cynoglossidae esquivellis	Neurotretis duor	Medusozoa lanceolatus			VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT	VIVANT	MORT			
0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,00E-03	0	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0015	0,0515	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0,006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,006	0,171	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0,004	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,004	0,028	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,0005	0	0	0,0008	0,00E+00	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0018	0,1498	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,724	0	0	0,047	0	0	0	0,0005	0,0165	0	0	0,0001	0	0	0	0	0	0,7881	1,2309	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,0005	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0005	0,0095	2	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0,0072	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0072	0,0172	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,0558	0	0	0,0003	0	0,0024	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0585	0,5425	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,056	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0005	0	0	0	0,0005	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,05	0	0	0,0004	0	0	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0509	0,1716	1	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,021	0,9556	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,017	0	0	0	0	0	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0175	0,2925	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,028	0	0,0005	0	0,0005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,029	0,0717	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0,00275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00275	0,05623	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0,904	0	0,0005	0,0623	0,0005	0,0024	0,0015	0,0005	0,017	0	0,0005	0,0001	0	0	0	0	0	0,98925	3,74853	17	29	0	0	2	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ZEE SYC	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
SEYCHELLES	30/04		02/05	13 :45
	07/05	14 :55	10/05	03 :55
BERNICA BOUTIGNY	16/05	15 :20	17/05	20 :30
	29/05	5 :37	08/06	22
	10/06	18 :55	19/06	20 :50
	21/06	13 :05	23/06	22 :50
	24/05	18 :40	27/06	13 :45
	20/06	14 :40	30/06	0 :20
	02/07	6 :50		

Respect des résolutions et recommandations CTOI

N.o.	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué		A améliorer	Généralement respecté	Parfaitement respecté

	NOTE	Remarques	
Fonctionnement VMS	5		
Présence à bord des licences de pêche	5		
Journal de pêche spécifique de la CTOI	N.O		
DCP marqués	5		
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5		
Conception des DCP évitant le risque d'emmèlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5	DCP mis à l'eau non maillant mais composés de filet et de toile. Risque de devenir maillant à terme	
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	0		
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5	Présent mais des habitudes et des gestes à rappeler	
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0		
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	N.O		
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer	4		
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O		
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	5		
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	5	Aucun requin ou carcasse de requin n'a été conservé à bord	
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O		
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	5		
Interdiction des rejets de listaos, des albacores ,des patudos et recommandations pour les espèces non cibles capturés par les senneurs	3/4	0	Des rejets de thonidés dus à la technique de pêche à la senne où se maillent les poissons. Aucun effort concernant les espèces non ciblées

ZEE COM		Entrées		Sorties	
		Jour	heure	Jour	heure
République des COMORES		18/05	20 :30	24/05	11 :20
BERNICA		24/05	11 :30	29/05	5 :37
BOUTIGNY					

Respect des résolutions et recommandations CTOI						
N.o.	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer	Généralement respecté	Parfaitement respecté	

	NOTE	Remarques		
Fonctionnement VMS	5			
Présence à bord des licences de pêche	5			
Journal de pêche spécifique de la CTOI	N.O			
DCP marqués	5			
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5			
Conception des DCP évitant le risque d'emmûlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5		DCP mis à l'eau non maillant mais composés de filet et de toile. Risque de devenir maillant à terme	
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	0			
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5		Présent mais des habitudes et des gestes à rappeler	
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0			
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	N.O			
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer	4			
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O			
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	5			
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	5		Aucun requin ou carcasse de requin n'a été conservé à bord	
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O			
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	5			
Interdiction des rejets de listaos, des albacores ,des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturés par les senneurs	3/4	0	Des rejets de thonidés dus à la technique de pêche à la senne où se maillent les poissons. Aucun effort concernant les espèces non ciblées	

ZEE TZA	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
TANZANIE	22/06	22 :50	24/06	10 :45
BERNICA				
BOUTIGNY				

Respect des résolutions et recommandations CTOI

N.o.	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer	Généralement respecté	Parfaitement respecté	

	NOTE	Remarques	
Fonctionnement VMS	5		
Présence à bord des licences de pêche	5		
Journal de pêche spécifique de la CTOI	N.O		
DCP marqués	5		
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5		
Conception des DCP évitant le risque d'emmûlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5	DCP mis à l'eau non maillant mais composés de filet et de toile. Risque de devenir maillant à terme	
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	0		
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5	Présent mais des habitudes et des gestes à rappeler	
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0		
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	N.O		
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejettés en mer	4		
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O		
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	5		
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	5	Aucun requin ou carcasse de requin n'a été conservé à bord	
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O		
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	5		
Interdiction des rejets de listao, des albacores ,des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturés par les senneurs	3/4	0	Des rejets de thonidés dus à la technique de pêche à la senne où se maillent les poissons. Aucun effort concernant les espèces non ciblées

ZEE MSU	Entrées			Sorties	
	Jour	heure		Jour	heure
MAURICE	14/05	2 :45		15/05	15 :20
BERNICA					
BOUTIGNY					

Respect des résolutions et recommandations CTOI						
N.o.	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer		Généralement respecté	Parfaitement respecté

	NOTE	Remarques			
Fonctionnement VMS	5				
Présence à bord des licences de pêche	5				
Journal de pêche spécifique de la CTOI	N.O				
DCP marqués	5				
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5				
Conception des DCP évitant le risque d'emmûlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5	DCP mis à l'eau non maillant mais composés de filet et de toile. Risque de devenir maillant à terme			
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	0				
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5	Présent mais des habitudes et des gestes à rappeler			
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0				
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	N.O				
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejettés en mer	4				
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O				
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	5				
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	5	Aucun requin ou carcasse de requin n'a été conservé à bord			
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O				
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	5				
Interdiction des rejets de listaos, des albacores ,des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturés par les senneurs	3/4	0	Des rejets de thonidés dus à la technique de pêche à la senne où se maillent les poissons. Aucun effort concernant les espèces non ciblées		

XIN	Entrées		Sorties	
	Jour	heure	Jour	heure
EAUX INTERNATIONALES	02/05	13 :45	07/05	14 :55
	10/05	3 :55	14/05	2 :45
	08/06	22 :00	10/06	18 :55
	18/06	20 :50	21/06	13 :05
	27/06	3 :45	28/06	14 :40
	30/06	0 :20	02/07	06 :50
BERNICA				
BOUTIGNY				

Respect des résolutions et recommandations CTOI						
N.o.	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer	Généralement respecté	Parfaitement respecté	

	NOTE	Remarques			
Fonctionnement VMS	5				
Présence à bord des licences de pêche	5				
Journal de pêche spécifique de la CTOI	N.O				
DCP marqués	5				
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5				
Conception des DCP évitant le risque d'emmèlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5	DCP mis à l'eau non maillant mais composés de filet et de toile. Risque de devenir maillant à terme			
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	0				
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5	Présent mais des habitudes et des gestes à rappeler			
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0				
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	N.O				
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer	4				
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O				
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	5				
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêches gérées par la CTOI.	N.O				
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêches dans la zone de compétence de la CTOI	N.O	Aucun requin ou carcasse de requin n'a été conservé			
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	5				
Interdiction des rejets de listaos, des albacores ,des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturés par les senneurs	3/4	0	Des rejets de thonidés dus à la technique de pêche à la senne où se maillent les poissons. Aucun effort concernant les espèces non ciblées		

Surveillance du plan d'eau

Date	Navire	ZEE	Observations
02/05	Glénan	SYC	Recherche
04/05	Palaya Aritxu	XIN	Recherche et pêche
12/05	Turi Agui	XIN	Recherche
13/05	Morne Blanc	XIN	Recherche
16/05	Le Glénan	SYC	Recherche
26/05 28/05	La Velvade	COM	Recherche
06/06	Talenduic, Palangrier coréen, Bel ocean, Belle rive	SYC	Recherche
09/06	Artza, Le Maloya	XIN	Recherche
10/06	Palangrier coréen	XIN	Recherche
11/06	Le Maloya (baliseur), Morne Sesselwa	XIN	Recherche
12/06	Morne Blanc	SYC	Recherche
21/06	Bregfauk (cargo)	XIN	Transit
27/06	Morne Blanc	SYC	Recherche

Mammifères marins observés

Mammifères marins observés			
ZEE	Date	ESPECES RENCONTREES	Remarques
SYC	02/05	Mysticètes	Vus aux jumelles
XIN	04/05	Mysticètes	Vus aux jumelles
SYC	08/05	Grands odontocètes	Vus aux jumelles
MUS	15/05	Grands odontocètes (cachalots)	Vus aux jumelles
SYC ²	30/05	Grands odontocètes (cachalots)	Vus aux jumelles
XIN	10/06	Grands odontocètes (cachalots), petits odontocètes (dauphins)	Vus aux jumelles
SYC	17/06	Petits odontocètes	Balbaya de dauphins
XIN	20/06	Mysticètes	3 baleines observées 1h après
XIN	28/06	Mysticètes	Vus aux jumelles

Respect de la réglementation

Respect de la réglementation CTOI et TAAF						
N.O	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer	Généralement respecté	Parfaitement respecté	

REGLEMENTATIONS	NOTE	REMARQUES
Tout transbordement à la mer dans les zones économiques exclusives des îles Éparses est interdit	5	
Chaque navire doit disposer d'un système de suivi et de positionnement satellitaire lui permettant de communiquer sa position au CROSS Réunion	5	
Les actions de pêche, y compris la recherche active de poissons ou d'objets flottants est strictement interdite dans les mers territoriales	5	
Obligation de tenir un journal de bord, rempli lisiblement et signé. Le modèle utilisé est le journal de bord communautaire.	5	
Le capitaine a obligation de remplir le journal de bord spécifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI).	0	Le capitaine remplissait le logbook mais pas celui de la CTOI.
Les documents électroniques ou en version papier, transmis à l'administration de tutelle, doivent impérativement rendre compte des captures accessoires et accidentelles et tout particulièrement des captures de requins, raies, et tortues marines, relatives à chacune des opérations de pêche réalisées.	2	Cela est très rarement fait par le capitaine. Il faudrait mutualiser les données prises par l'observateur et celles à fournir aux administrations de tutelle
La découpe et détention à bord des nageoires de requin est strictement interdite. Les navires devront tout mettre en oeuvre pour remettre à l'eau les requins arrivés vivants sur le pont.	5	
Le capitaine a obligation de dénombrer, en distinguant les espèces dans la mesure du possible, et d'évaluer le poids de toutes les captures accidentnelles et accessoires. Les informations les concernant doivent apparaître dans le journal de bord.	2	Cela n'est jamais fait, ni par le capitaine, ni par les officiers. Ils n'ont ni le temps, ni l'envie et encore moins la connaissance des différentes espèces capturées accidentellement et accessoirement
Toutes prises accidentnelles d'espèce protégée, telle que définies dans le répertoire CITES, doit donner lieu à une déclaration spécifique indiquant l'état des individus au moment de la relâche.	0	De nombreux requins ont été pris et aucun n'a été déclaré
La remise à l'eau des requins et des raies arrivés vivants sur le pont doit être une priorité de l'équipage. La manipulation doit être réalisée conformément aux codes de bonnes pratiques, de manière à optimiser leur chance de survie.	4	Les bonnes pratiques sont rarement appliquées par les matelots en ce qui concerne les requins. Des pratiques plus rapides, efficaces et moins dangereuses sont favorisées. Pour les raies, le filet de rejet est utilisé.
Les opérateurs de navire enregistreront dans leurs registres de pêche tous les incidents impliquant des tortues de mer durant les opérations de pêche et en feront rapport aux autorités compétentes. La remise à l'eau la plus rapide possible des tortues marines est obligatoire. La manipulation doit permettre de limiter au maximum le stress des animaux et d'augmenter au maximum leur chance de survie.	N.O	
Les rejets à la mer des captures accessoires mortes doivent être limités au maximum.	1	Peu d'efforts sont faits pour ces espèces

Le rejet à la mer des espèces commercialisables est interdit.	3	Des rejets de thonidés, aussi faibles qu'ils soient sont inévitables et propres à la technique de pêche
L'usage des filets de type senne est interdit à moins de vingt-quatre milles marins des lignes de base, ainsi qu'à moins de dix milles marins du centre du lagon du récif du Geyser	5	
Les navires équipés d'un dispositif de remise à l'eau des captures accessoires depuis le faux pont doivent impérativement le mettre en action lors de toute opération de pêche	3 4	Le tapis de rejet n'était pas en route car les captures tombaient rapidement en cuve et étaient triées au <i>shiftage</i> . Les requins n'étaient pas non plus évacués par ce moyen de rejet car trop exigüe.
Les navires ne disposant pas d'un tel système doivent tout mettre en œuvre pour évacuer rapidement à la mer tout requin capturé.	N.O	
Les balises de marquage, les objets flottants similaires destinés à signaler la position des engins de pêche fixés et les balises attachées aux dispositifs de concentration de poisson font apparaître clairement à tout moment le nom et le numéro des navires auxquels elles appartiennent.	5	
Le capitaine a l'obligation de déclarer le nombre de balises de Dispositif de Concentration de Poisson dérivants (DCP) détenues à bord lors de l'entrée et de la sortie de la ZEE	N.O	Aucun DCP et balise n'étaient signalés sur l'entrée et sortie de ZEE. De plus tous les pays ne le demandent pas.
Obligation de numérotier les dispositifs de concentration de poissons dérivants (DCP) qu'il détient et/ou fabrique, et met en œuvre selon une numérotation bord	0 5	Aucun DCP est marqué mais sont associés à des balises portant le nom et l'identifiant de la balise.
Obligation de tenir un registre des DCP, mentionnant les numéros de DCP (références des balises GPS), date, heure et position lors de toute mise à l'eau ou récupération de DCP.	5	Bien tenu. Un registre des DCP mutualisés et posés par le baliseur était tenu
Il est impératif d'utiliser des DCP dérivant conçus de telle manière qu'ils ne comportent pas de risque d'emmêlement des espèces non ciblées et des tortues de mer. L'utilisation de morceaux de filets de pêche est formellement déconseillée.	4 5	Les navires mouillés n'ont pas de risques de maillage mais à terme ils le deviendront s'ils ne sont pas récupérés par le navire
L'abandon en mer, sans balise de repérage, d'une épave modifiée ou d'un radeau artificiel est strictement interdit.	5	
Toute manœuvre d'encerclement de mammifère marin est strictement interdite.	5	
Toute manœuvre d'encerclement de requin-baleine est strictement interdite.	5	
L'observateur de pêche à rang d'officier et doit bénéficier d'une cabine si possible individuelle, d'un lieu de stockage sécurisé pour son matériel, et d'emplacements dédiés en passerelle, sur les ponts et s'il y a lieu à l'usine, propres à tenir raisonnablement de poste de travail.	5	
L'observateur de pêche doit bénéficier de moyens de communication téléphoniques et électroniques sécurisés, lui permettant de contacter librement le Préfet, administrateur supérieur des TAAF, le CROSS Réunion ou un autre observateur de pêche. Le capitaine garantit la confidentialité de ces communications.	5	
L'observateur de pêche doit bénéficier d'un accès à tout lieu de stockage de matériel ou de traitement et, d'une façon générale à toute partie du navire utilisée directement pour les activités de pêche, ou dont la destination est couverte par la présente réglementation.	5	

L'observateur de pêche doit bénéficier d'un accès à tout document ou appareil de bord ayant rapport aux activités de pêche et notamment aux carnets, licences, dossiers de suivis de pêche papier ou informatique, appareils de navigation.	5	
L'observateur de pêche doit bénéficier d'un accès à tout matériel ou engin de pêche, à tout produit de la pêche, afin d'effectuer les opérations liées à sa mission scientifique ou de contrôle (prélèvement d'échantillons, analyse biologique ou statistique, contrôle de conformité à la réglementation).	5	
L'observateur de pêche doit bénéficier de l'information concernant les activités de pêche du navire avec un préavis propre à assurer la réalisation de sa mission.	5	
L'observateur de pêche doit bénéficier du matériel adéquate prévu dans l'arrêté en vigueur	5	
Participation du bord à la collecte d'informations (prises de vues photographiques, vidéos, prélèvement d'échantillons scientifiques et techniques), demandé par le préfet, administrateur supérieur des TAAF ou le CROSS Réunion ;	N.O	
Participation du bord au recueil de données concernant les campagnes de marquage	N.O	
Participation du bord à l'enregistrement du nombre, du type et des circonstances de chaque interaction du navire avec la faune	4	Approximativement espèces et nombre donnés aux jumelles
Participation du bord au recueil détaillé de l'activité d'autres navires éventuellement rencontrés à la mer dans la zone économique exclusive.	4	Nom des navires fournis
Il est interdit d'évacuer dans la mer tous les objets en matière plastique, y compris les cordages et les filets de pêche en fibre synthétiques, ainsi que les sacs à ordures plastiques et toutes les autres ordures, y compris les objets en papiers, les chiffons, les objets en verre, les objets métalliques, les ustensiles de cuisine, le fardage et les matériaux de revêtement d'emballage. Seuls sont autorisés les rejets de déchets alimentaires et organiques d'usine putrescibles à plus de 25 milles marins de la côte.	3	Déchets quotidiens rejetés (canettes, mégots, cordages, etc.)
Les navires doivent être équipés de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer conformément au paragraphe ci-dessus.	5	Des moyens de tri étaient localisés en cuisine et des sacs pour les déchets plastiques étaient disposés sur le navire
Les déchets ne pouvant être rejetés doivent être conservés pour être débarqués au port.	5	Débarque au port de Mahé. Aucune information sur la gestion faite par la suite
Sur les navires de plus vingt-cinq mètres, un cahier de suivi des rejets est tenu sous la responsabilité du capitaine, selon le modèle présenté en appendice 1 de l'annexe IV.	N.O	Pas de cahiers présent sur le navire
Tout navire de pêche ou aménagé pour le transport de poisson, pénétrant dans la zone économique exclusive, a l'obligation de signaler son entrée dans ladite zone et de déclarer le tonnage de poisson détenu à son bord auprès du CROSS Réunion. Il devra le faire selon les procédures suivantes :	5	
Lors de sa première entrée en zone économique exclusive, le navire devra annoncer son intention et sa position d'entrée avec un préavis de 72 heures .	1	Seule une déclaration d'intention d'entrée dans les eaux de Mayotte a été faite dans les temps impartis. Pour tout autre ZEE cela n'est jamais fait.
Lors d'entrées ultérieures en zone économique exclusive, le navire est tenu d'annoncer son intention et sa position d'entrée avec un préavis de trois heures	3	Pour tout autre ZEE cela n'est jamais fait. Mouvements du navire difficile à prévoir

Le navire est tenu d'annoncer son intention de sortir de la zone économique exclusive avec un préavis d'une heure.	3	Pour tout autre ZEE cela n'est jamais fait. Mouvements du navire difficile à prévoir
Dans l'heure qui suit chaque entrée ou sortie de la zone économique exclusive, le navire communique au CROSS Réunion par télecopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen, sa position et le tonnage de chaque espèce de poisson détenu à bord, en utilisant les codes FAO.	5	Annoncé par mail ou par <i>telex</i> toutes les heures
Lorsque le navire se trouve dans la zone économique exclusive, un système de suivi du navire (SSN) par satellite doit assurer toutes les heures la transmission des informations au CROSS Réunion	5	VMS active
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O	
Le capitaine évite d'encercler des tortues marines et, si une tortue marine est encerclée ou prise, prend toutes les mesures adéquates pour la relâcher dans les meilleures conditions, conformément aux directives de manipulation indiquées dans les Fiches d'identification des tortues marines de la CTOI	5	Aucune pêche sur tortue mais un individu démaillée lors d'une visite de radeau partiellement maillant
Résolution 13/06 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	5	Aucun requin conservé à bord, partiellement ou entièrement.
Le capitaine doit remettre à l'eau promptement, et dans la mesure du possible, indemnes, les requins-renards (famille des Alopiidae) lorsqu'ils sont amenés le long du bateau afin de les hisser à bord.	N.O	
Résolution 15/01 (remplaçant la 13/03) concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	5	Captures et effort de pêche correctement déclarés, même si parfois il y a des rattrapages entre calées sur l'estimation des captures
Interdiction des rejets de listaos, des albacores, des patudos et recommandation pour les rejets des espèces non cibles capturés par les senneurs	2	L'interdiction de rejets de thons commercialisables est globalement bien respectée, mais les captures accessoires sont rejetées. 42 tonnes de poissons pourris et décomposés a été débarqués à quai à cause d'une omission de l'équipage
Résolution 13/09 sur la conservation du thon germon capturé dans la zone de compétence de la CTOI	5	Le tonnage des thons germons capturés étaient estimés et figuraient sur le carnet de pêche.

Conclusion de la mission d'observation et problématiques rencontrées ou pistes de réflexion

La mission d'observation se solde par de bons résultats de pêche pour le navire Bernica, avec 1663 tonnes sur 57 jours de pêche et 69 coups de pêche (positifs et négatifs).

Le taux de rejets de thonidés est de 0,46 % des captures de thons majeurs et le taux de prises accessoires est de 1 % des captures de thons majeurs es indicateurs montrent des résultats globalement satisfaisants concernant les rejets de thonidés et la capture de prises accessoires. Il y a évolution de ces indicateurs au cours de la marée, en lien avec les méthodes de pêches employées un début de marée orienté sur DCP et banc libre, puis une deuxième partie de marée orientée sur bancs libres, enfin en troisième partie de marée, une pêche presque exclusive sur DCP.

La pêche sur DCP n'est pas une pêche très intéressante car il y a peu de stratégie de pêche en ce qui concerne les navires français. La pêche sur du gros est plus intéressante, plus surprenante à voir et plait davantage aux marins. Toutefois un changement de stratégie de production de la SAPMER a fait changer les méthodes de travail des navigateurs. Les navires prévus pour faire de la qualité doivent désormais faire du tonnage, ainsi la décision de mise à l'eau du filet est moins regardante concernant la taille éventuelle des captures. Ensuite, la mise en place d'un baliseur pour la Manapany et le Bernica a modifié les conditions des marins et cela s'est ressenti à bord malgré une bonne marée.

La marée s'est passée dans de très bonnes conditions avec un équipage volontaire et prêt à aider tant à l'usine que sur le pont. Le plus compliqué dans les débuts est de savoir où se placer afin d'optimiser les déplacements et ne rien perdre des manœuvres, mais cela se met assez rapidement en place et les priorités sont vite établies en fonction du type de banc et de la composition de la capture.

Au niveau de l'accueil et des relations avec l'équipage tout c'est très bien passé. L'ambiance à bord était bonne et l'intégration de l'observateur s'est fait aisément malgré un manque d'intérêt de l'équipage pour le travail fourni. Il est encore mal compris et mal considéré ce qui ne facilite pas la crédibilité de l'observateur auprès de tous. Toutefois, nombreux sont ceux à vouloir promouvoir le déploiement d'observateur sur tous les navires afin de favoriser le développement, l'amélioration de bonnes pratiques de pêche et de stratégie de pêche. Le déploiement d'observateur sur l'ensemble de la flotte pêchant dans l'océan Indien permettrait d'harmoniser les données de pêche, et d'encadrer des techniques de pêche, ou encore des dérives qui sont permises sur les navires n'ayant pas d'observateurs. Enfin il serait intéressant d'approfondir la complémentarité des tâches effectuées par l'observateur et les données demandées aux capitaines concernant les rejets et les captures accidentnelles. Cela renforcerait les relations entre deux métiers nécessaires l'un à l'autre. Les données collectées seraient de meilleures qualités et plus justes. Enfin les observateurs seraient mieux intégrer à l'équipage s'ils avaient un rôle clé dans la production de données suivant l'effort de pêche et l'efficacité des moyens mis en œuvre pour diminuer l'impact de la pêche sur l'environnement et les prises accidentnelles.

Concernant le travail d'observateur, c'est un ensemble de tâches intéressantes et agréables à effectuer. Pour obtenir toutes les données il faut être présent à tous les niveaux du navire ce qui favorise l'intégration avec l'ensemble de l'équipage.

Les seuls problèmes ont été rencontrés lorsque la capitaine demandait l'autorisation de chavirer une poche ou pas et face à l'autorisation ou non d'effectuer le rejet de 20 tonnes de poissons pourris qui se sont avérés être 42 tonnes débarqués au port de Mahé.

Dans le premier cas, cette requête du capitaine est un « test » pour évaluer de la « droiture » de l'observateur qui se retrouve dans une position ambiguë. En effet, le chavirage de poche est une mesure implicitement interdite et est devenue obsolète puisque rare sont les navires qui chavirent des poches avec de nombreux thonidés de petites tailles. Le chavirage est effectué lors de cas avec une forte présence de captures accessoires et il est peu intéressant de remonter une poche alors même que le poisson va être directement rejeté avec une forte partie morte. Ainsi l'observateur refusant le chavirage favorise la mortalité d'espèce accessoires qui auraient pu être relâchée, mais l'observateur choisissant de « fermer les yeux » sur cette méthode se voit décrédibiliser. Enfin l'observateur acquiert un rôle qu'il n'a pas

L'ambiguïté du rôle d'observateur s'est confirmée avec la découverte de 20 tonnes poissons pourris en cale, dont la première éventualité était de jeter l'ensemble par-dessus-bord. Or le rejet de thonidés considérés comme impropre à la consommation à cause d'une action ou d'une omission de l'équipage est

interdit. La faute technique a d'abord été conclue et l'équipage m'a demandé conseil sur les procédures à suivre et si le rejet était autorisé car cela ne venait pas d'une omission ou d'une action de l'équipage mais d'un problème technique. Après avoir rappelé la législation, c'est vers l'armement et les autorités compétentes ainsi que les services sanitaires que l'équipage a été redirigé afin de trouver une solution, mais personne n'a réellement pris de décisions et rien n'a été décidé du côté de l'armement ou de toute autre autorité. En l'absence de décisions, il a été difficile de faire comprendre que l'observateur n'a pas rôle de contrôleur. Finalement, sur décisions du capitaine, aucun rejet en mer n'a été effectué et la totalité de la cargaison en état de putréfaction a été débarquée aux Seychelles. Un total de 42 tonnes ont été débarquées et la faute humaine (même si ça n'a pas été avoué) était bien à l'origine du problème.



Figure 17 Cale de poissons pourris



Figure 18 Shiftage de poissons pourris

Cet évènement témoigne de l'absence de référents permettant d'orienter les navires ou les observateurs sur les démarches à suivre lors de problèmes de ce type. Chacun se renvoyait le problème sans jamais prendre de décisions. Ensuite, il y a un manque de communication entre les armements et les représentants de la CTOI, ce qui aboutit à ce genre de situation où personne ne sait à qui se référer, et c'est l'observateur qui se trouve incombe d'un rôle qu'il n'a pas.

Enfin, la présence n'est pas effective sur tous les navires ce qui pose un problème d'inégalité entre les navires thoniers, dont certains se permettent des pratiques peu respectueuses. A titre d'exemple, au retour de marée, un thonier de la CFTO, où il n'y a pas d'observateur, partait rejeter en mer du poisson contaminé.

Comptes-rendus d'embarquement et de débarquement



Service de Surveillance des
Pêches du CROSS Réunion

**TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

Téléphone: + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail:

surpeche-crossru@developpement-durable.gouv.fr

Compte Rendu d'EMBARQUEMENT

L'OBSERVATEUR

NOM **BOUTIGNY**

PRENOM **MARION**

DATE - HEURE / POSITION

Date	30/04/2016	Heure (UTC)	11H30	Latitude	S 4°34,994'
------	------------	-------------	-------	----------	-------------

ZEE	SEYCHELLES	Longitude	E 55°27,811'
-----	------------	-----------	--------------

NOM DU NAVIRE

Type (Senneur - Palangrier-autres)	SENNEUR	Armement	SAPMER S.A
Pavillon	FRENCH (MAYOTTE)	Indicatif d'appel	FLTZ
Immatriculation	DI929727	Longueur (HT)	90.000 m
Jauge brute	2666 ums	Largeur (HT)	14,500 m

AYANT LES MOYENS DE COMMUNICATION

Téléphonie INMARSAT (1 numéro) 0087D773186718

Téléphonie INMARSAT (2 numéro)

Télécopie INMARSAT 0087D783184219

Telex INMARSAT

Téléphonie IRRIDIUM (1 numéro) 00BB1677713171

Téléphonie IRRIDIUM (2 numéro) 00BB1677713172

E-mail (1 adresse) bernica@bernica.oceanbox.net

E-mail (2 adresse)

PRODUITS DE LA PECHE DETENU A BORD A L'EMBARQUEMENT

Dénomination	Code	Poids en kilo
Thon jaune / Albacore / Yellowfin tuna/Thunnus albacores	YFT	0
Thon gros yeux/Thon obèse/ Bigeye Tuna/ Thunnus obesus	BET	0
Thon germon/ Albacora Tuna/ Thunnus alalunga	ALB	0
Listao/Skypjack/Katsuwonus pelamis	SKJ	0
Espadon/Swordfish/xiphia gladius	SWO	0
Autres espèces (détaillez....)		0

AUTRES COMMENTAIRES

Le baliseur Maloya était à quai durant le temps du débarquement de la marée précédente et le temps de l'appareillage du navire.
Il est en essais machine ce samedi 30/04/2016. Il appareille le dimanche 1/05/2016.



**TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES**

**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

<u>Téléphone:</u>	+ 262 262 71 15 85
<u>Fax:</u>	+ 262 262 71 15 95
<u>E-mail:</u>	surpeche-crossru@developpement-durable.gouv.fr

Compte Rendu de DEBARQUEMENT

L'OBSERVATEUR

NOM	BOUTIGNY
PRENOM	MARION

DATE - HEURE / POSITION

Date	04/07/2016	Heure (UTC)	10:27	Latitude	4°47'11"
ZEE		SEYCHELLES		Longitude	55°27'40"

DEBARQUE DU NAVIRE

Nom du Navire	BERNICA		
Pavillon	FRENCH (MAYOTTE)	Indicatif d'appel	FLTZ

EVALUATION VIE A BORD

<i>Qualité de l'hébergement</i>	<i>Mauvais</i> ⁽¹⁾	<i>Moyen</i> ⁽¹⁾	<i>Bon</i> ⁽¹⁾
<i>Cabine individuelle</i>		<i>Non</i> ⁽¹⁾	<i>Oui</i> ⁽¹⁾
<i>Accès et utilisation des moyens de communication</i>		<i>Restreint</i> ⁽¹⁾	<i>Aisé</i> ⁽¹⁾

Evaluation CONTACT AVEC L'EQUIPAGE

Nom du Capitaine	BIGOU Eric		
Nom du Fishing Master			
Accueil du Capitaine	Mauvais	Moyen	Bon
Facilité de consultation des carnets de Pêche		Non	Oui
Acceptation de l'Observateur à bord		Isolé	Intégré
Communication et échange avec le co	Mauvais	Moyen	Bon

PRODUITS DE LA PECHE DETENU AU DEBARQUEMENT

Dénomination	Code	Poids en kilo
<i>Thon jaune / Albacore / Yellowfin tuna/Thunnus albacores</i>	YFT	282000
<i>Thon gros yeux/Thon obèse/ Bigeye Tuna/ Thunnus obesus</i>	BET	62000
<i>Thon germon/ AlbacoreTuna/ Thunnus alalunga</i>	ALB	1000
<i>Listao/Skypjack/Katsuwonus pelamis</i>	SKJ	434000
<i>Espadon/Swordfish/xiphia gladius</i>	SWO	
<i>Autres espèces (détaillez....)</i>		

AUTRE(S) COMMENTAIRE(S)

Comptes-rendus Immédiats

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANCAISES		 TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES  TAAF	Service de Surveillance des Pêches du CROSS Réunion	
Service pêche	+ 262 262 96 78 28 + 262 262 96 78 56	+ 262 692 704 522 Si urgence	Téléphon	+ 262 262 71 15 85
E-mail:	thierry.clot@taaf.fr dpqm@taaf.fr		Fax:	+ 262 262 71 15 95
Service environnement des TAAF	environnement@taaf.fr		E-mail:	surpeche-crossru@developpement-c+ 262 262 43 43 43

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR		A BORD DU NAVIRE								
NOM	BOUTIGNY	NOM	BERNICA							
DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE										
Date	13/05/2016	Heure (UTC)	02:23	Latitude	6 ° 18'	S	Cap	270	Vitesse	5,7
ZEE				Longitude	62 ° 41'	E				
Description de l'évènement										
<p>Rencontre d'un DCP partiellement maillant dû à l'usure de l'objet. Nous avons pu observer une Lepidochelis olivacea maillée dans le DCP. L'équipage via le speed boat a démaillé la tortue afin de la ramener à bord et de la remettre à l'eau plus loin pour ne pas qu'elle revienne sur ce même DCP. La tortue a été mise dans une bassine et arrosée le temps de la relâcher. On pouvait observer à l'articulation de la nageoire avant gauche des lésions, coupures dues au maillage. Elle fut remise à l'eau environ 15 minutes après l'intervention, vivante.</p>  										

**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	24/05/2016	Heure (UTC)	09:37	Latitude	10	°	9	S	Cap	235	Vitesse	
ZEE		SYC		Longitude	44	°	41	E				

Description de l'évènement

Pêche sur un banc libre de listao vu aux jumelles et au radar.

Cependant, la découverte d'un requin *Megachasma pelagios* dans la senne, d'environ 3m, laisse penser qu'il faisait office de DCP.

Il a été rejeté vivant à la mer via une grue . De plus, ont été observé hors de la senne, un requin océanique et une tortue imbriquée nageant autour du navire.



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	24/05/2016	Heure (UTC)	13:22	Latitude	10	°	1	S	Cap		Vitesse	
ZEE		COM		Longitude	44	°	25	E				

Description de l'évènement

Présence d'un requin océanique (*Carcharhinus longimanus*) lors de la calée.

La calée s'effectue sur un banc de listao considéré comme banc libre. Le requin océanique femelle mesurait environ 135 cm. L'individu a été remis à l'eau vivant.

**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	25/05/2016	Heure (UTC)	03:06	Latitude	9 °	S	Cap	Vitesse	
ZEE		COM		Longitude	43 °	E			

Description de l'évènement

Présence d'un requin océanique (*Carcharhinus longimanus*) lors d'une calée sur un banc objet balisé.

Le requin océanique femelle mesurait environ 230 cm.

La remise à l'eau fut effectuée via une grue de manière non appropriée puisque le boots pour extraire l'individu était placé à la nageoire avant droite.

Malgré une remise à l'eau non réglementaire, l'individu est reparti à l'eau vivant.



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	25/05/2016	Heure (UTC)	09:39	Latitude	9 °	S	Cap	Vitesse	
ZEE		COM		Longitude	43 °	E			

Description de l'évènement

Présence d'un requin océanique (*Carcharhinus longimanus*) lors d'une calée sur banc libre.

Le requin océanique femelle mesurait environ 170cm. La remise à l'eau fut effectuée à la main par une ouverture sur le pont. L'individu est reparti à l'eau vivant.



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	26/05/2016	Heure (UTC)	07:56	Latitude	9 °	S	Cap	Vitesse	
ZEE		COM		Longitude	43 °	E			

Description de l'évènement

Présence de deux requins océaniques (*Carcharhinus longimanus*) lors de la caléesur banc objet (tas de boots) balisé.

Les requins océaniques avaient une taille estimée à 130cm et à 150cm.

La remise à l'eau fut effectuée à la main par une ouverture sur le pont. Les deux individus sont repartis à l'eau vivants.

Quatre requins soyeux (*Carcharhinus falciformis*) ont été recensés sur la calée (shiftage inclus).



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	27/05/2016	Heure (UTC)	03:08	Latitude	10 °	S	Cap	Vitesse	
ZEE		COM		Longitude	43 °	E			

Description de l'évènement

Présence de deux requins océaniques (*Carcharhinus longimanus*) lors de la calée.

La calée s'effectue sur un banc objet. Les requins océaniques avaient une taille estimée à 145cm et à 125cm.

La remise à l'eau fut effectuée à la main par une ouverture sur le pont.

L'individu mesurant 145cm est reparti à l'eau vivant tandis que l'individu de 125 cm a été rejeté mort à l'eau.

**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	30/05/2016	Heure (UTC)	10:20	Latitude	10	°	8	S	Cap		Vitesse
ZEE		SYC		Longitude	49	°	8	E			

Description de l'évènement

Un requin peau bleu femelle (*Prionace glauca*) a été observé dans la senne durant la calée sur banc objet.

Celui-ci a été salabardé puis remis à l'eau via une grue et un boots accroché à la queue. L'individu mesurait environ 230. Il est reparti vivant ainsi que 6 requins soyeux.



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	12/06/2016	Heure (UTC)	09:13	Latitude	4	°	11	S	Cap	270	Vitesse
ZEE		SYC		Longitude	51	°	50	E			13,2

Description de l'évènement

Lors d'un coup nul sur banc libre, seule, une raie diable (*Mobula Japanica*) d'une envergure d'environ 105cm , fut prise dans la senne.

Elle a été placée dans un filet puis rejetée à la mer vivante.

**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-durable.go

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	20/06/2016	Heure (UTC)	10:09	Latitude	5 °	S	Cap	10	Vitesse	13,2
ZEE	XIN			Longitude	47 °	E				

Description de l'évènement

Sur un banc objet, une raie diable (Mobula Japanica) d'une envergure d'environ 120cm, fut prise dans la senne et salabardée.

Elle a été sortie de la salabarde et placée dans un filet puis rejetée à la mer vivante.



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANCAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-durable.go

+ 262 262 43 43 43

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	22/03/2016	Heure (UTC)	10:32	Latitude	8 °	S	Cap	278	Vitesse	15,7
ZEE	SYC			Longitude	45 °	E				

Description de l'évènement

Un requin océanique d'une envergure d'environ 175 cm (femelle) a été pris dans la salabarde lors d'une calée sur banc objet.

Il a été treuillé via une grue par la queue. L'individu est reparti vivant à la mer. Douze requins soyeux ont été comptabilisés à la fin de la calée, et sur le total 4 sont repartis vivants à la mer.



**TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

Service pêche + 262 262 96 78 28

+ 262 692 704 522

Si urgence

+ 262 262 96 78 56

E-mail: thierry.clot@taaf.fr

dpqm@taaf.fr



**Service de Surveillance des Pêches
du CROSS Réunion**

Téléphon + 262 262 71 15 85

Fax: + 262 262 71 15 95

E-mail: surpeche-crossru@developpement-c

+ 262 262 43 43 43

Service environnement des TAAF

environnement@taaf.fr

Compte Rendu circonstancié

L'OBSERVATEUR

NOM

BOUTIGNY

A BORD DU NAVIRE

NOM

BERNICA

DATE / HEURE / POSITION / ROUTE / VITESSE

Date	25/06/2016	Heure (UTC)	02:55	Latitude	7	°	58	S	Cap	245	Vitesse	9,9
ZEE	SYC			Longitude	45	°	23	E				

Description de l'évènement

Un requin océanique d'une envergure d'environ 175 cm (femelle) a été pris dans la salabarde lors d'une calée sur banc objet.

Il est tombé à l'usine et n'a pas survécu, et a été rejeté mort à la mer. Douze requins soyeux ont été comptabilisés à la fin de la calée, et sur le total 1 sont repartis vivants à la mer.

